NUMÉRO 2
AUTOMNE 1996

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

N° 11-008-XPF
AU CATALOGUE

101 AU CANADA

Ch. 3

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
MAR 26 1998
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

PROJECTIONS DE LA POPULATION ☐ LA RETRAITE ☐ LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Femmes au Canada

Deux décennies de changements profonds

Au cours des décennies récentes, les rôles que jouent les femmes dans la société ont subi des bouleversements profonds. La situation sociale et économique des femmes s'est améliorée considérablement pendant les deux dernières décennies; cependant, il existe toujours un fossé entre les nombreux indicateurs sociaux et économiques qui s'appliquent aux hommes et aux femmes. Aucune autre publication ne retrace l'évolution des femmes aussi soigneusement que ***Les femmes au Canada***.

Ce tout dernier rapport de 180 pages traite des divers aspects de la vie des femmes, notamment :

- les caractéristiques de la population active
- le revenu
- la famille
- la santé
- le logement
- l'éducation
- la victimisation

De plus, ce rapport comporte des sections distinctes:

- sur les immigrantes
- les membres de minorités visibles
- les femmes autochtones
- les femmes ayant une incapacité

Les faits... et encore plus!

Les femmes au Canada vous fournit l'information la plus détaillée et la plus exacte qui soit sur les femmes d'aujourd'hui. Ouvrage de lecture facile, il contient plus de 200 tableaux et graphiques sur les points clés de l'évolution des femmes au cours des deux dernières décennies.

Connaître les rôles, les situations et les modes de vie des femmes canadiennes constitue un élément essentiel pour ce qui est de la planification et la mise en oeuvre des politiques sociales opportunes, l'élaboration des stratégies efficaces de marketing, et la compréhension des transformations qui ont marqué la société canadienne.

Les femmes au Canada (numéro au catalogue 89-5030XPF, numéro de l'édition 95001) est disponible au coût de 49 $ (TPS et TVP en sus) au Canada, 59 $ US aux États-Unis et 69 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Statistique Canada, Division des opérations et intégration, Direction de la circulation, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584 ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

845MISC95038

table des matières

AUTOMNE 1996 Nº 42

ARTICLES DE FOND

PROFIL DE LA POPULATION DU CANADA DU XXIe SIÈCLE 3
par Tina Chui

LA RETRAITE DURANT LES ANNÉES 90 : LES HOMMES RETRAITÉS AU CANADA 10
par Manon Monette

LA RETRAITE DURANT LES ANNÉES 90 : RETOUR AU TRAVAIL DES RETRAITÉS 14
par Manon Monette

LES ENFANTS VIVANT AU SEIN DE FAMILLES À FAIBLE REVENU 17
par Garnett Picot et John Myles

VIVRE AVEC DES PARENTS 22
par Nancy Zukewich Ghalam

MESURE ET ÉVALUATION DU TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DES MÉNAGES 28
par Chris Jackson

Projections de la population des personnes ayant une incapacité de travail, 1993 à 2016 2

Carnet du personnel enseignant 34

Indicateurs sociaux 35

Au fil de l'actualité 36

Index cumulatif des articles – voir le numéro d'hiver 1995

SUR LA PAGE COUVERTURE

Festival de la moisson (vers 1850), aquarelle sur graphite sur papier vélin, 20,3 cm sur 25,6 cm. Collection : Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.

À propos de l'artiste

Né à Londres (Angleterre) le 6 janvier 1791, l'aquarelliste et dessinateur **William Bent Berczy** débarque dans la province du Haut-Canada en 1794. Il étudie sous la férule de son père, William Von Moll Berczy (La famille Woolsey – **TSC**, hiver 1994) au sein d'une famille d'artistes. En 1819, William Bent Berczy épouse Louise-Amélie Panet, artiste amateure, puis passe un certain temps au sein du Corps des chasseurs canadiens et de la milice. De 1828 à 1834, il siège à l'assemblée législative du Haut-Canada. Il s'éteint à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 9 décembre 1873.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rédactrice en chef
CYNTHIA SILVER

Rédacteurs
JEFFREY FRANK
TINA CHUI
WARREN CLARK

Coordonnatrice de la production
CHERYL SARAZIN

Coordonnateur du marketing
ALEX SOLIS

Réviseure en chef de la version française
GAYE WARD

•

Direction artistique
DIVISION DE LA DIFFUSION, STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Illustrations et photos
SUPERSTOCK
WONG² + ASSOCIATES DESIGN GROUP

Comité de revue
E. BOYKO, D. DESJARDINS, I. MACREDIE, D. NORRIS, D.B. PETRIE, G.E. PRIEST, S. DE SILVA, M.C. WOLFSON

•

Remerciements
J. BÉLANGER, S. BLAIS, L. CHAMPAGNE, J. CHE-ALFORD, L. DELL'OSO, S. ÉTHIER, M.V. GEORGE, B. HAMM, N. KOPUSTAS, R. LACHAPELLE, A. LEBEAU, C. OLIVIER, W. PYPER, R. RABY, S. WATTHER

Tendances sociales canadiennes (nº 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée quatre fois l'an par le ministre responsable de Statistique Canada.

Copyright 1996 par le ministre de l'Industrie, tous droits réservés.
Courrier de première classe payé à Ottawa (Ontario), Canada. TARIF D'ABONNEMENT : 34 $ par année au Canada, 41 $ US aux États-Unis et 48 $ US à l'étranger. Prix au numéro : 10 $ au Canada, 13 $ US aux États-Unis et 15 $ US à l'étranger. Étudiants : 30 % de rabais. Envoyez les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120 avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Veuillez nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 7e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. **Télécopieur : 1 (613) 951-0387. Internet (courrier électronique) : silvcyn@statcan.ca**. La revue *Tendances sociales canadiennes* ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés.
Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau régional de Statistique Canada le plus près.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index**, **Public Affairs Information Service, Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701

EN BREF...

Projections de la population des personnes ayant une incapacité de travail, 1993 à 2016

Les personnes ayant une incapacité de travail représenteront 8 % de la population de 15 à 64 ans d'ici l'an 2016 Les personnes ayant une incapacité de travail font partie des quatre groupes désignés dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Selon les projections de Statistique Canada[1] relatives à une croissance moyenne de la population des personnes ayant une incapacité, si les taux actuels d'incapacité selon l'âge se maintiennent, ce groupe devrait atteindre les 2,0 millions d'ici 2016, comparativement à 1,4 million en 1993. Les personnes ayant une incapacité représenteront donc 8 % de la population d'âge actif en 2016, contre 7 % en 1993.

Le nombre de personnes ayant une incapacité de travail augmente plus rapidement... Le taux de croissance de la population des personnes ayant une incapacité de travail devrait dépasser celui de la population de personnes sans incapacité. Le taux de croissance annuel moyen de la population de personnes ayant une incapacité de travail devrait, selon les projections, atteindre 2,0 % entre 1996 et 2001 et 0,8 % entre 2011 et 2016. Par comparaison, le taux de croissance moyen du reste de la population pendant ces deux périodes devrait être de 1,4 % et de 0,5 %, respectivement.

Le nombre prévu de personnes ayant une incapacité de travail résulte de l'interaction de deux facteurs : les projections démographiques générales et les taux de prévalence de l'incapacité selon l'âge. Les projections de la population reposent sur les estimations provisoires de 1993, corrigées en fonction du sous-dénombrement net du recensement, des résidents non permanents et des Canadiens de retour au pays. Les taux de prévalence de l'incapacité ont été estimés au moyen des données de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) de 1991. On présume que ces taux ne varient pas durant la période visée par les projections.

• Pour plus de renseignements, consulter *Projections des personnes ayant une incapacité (limitées au travail/perception), Canada, provinces et territoires, 1993-2016*, Statistique Canada, publication nº 91-538-XPF au catalogue. Vous pouvez également consulter *Projections de la population d'ascendance autochtone, Canada, provinces/régions et territoires, 1991-2016*, Statistique Canada, publication nº 91-539-XPF au catalogue et *Projections de la population des minorités visibles, Canada, provinces et régions, 1991-2016*, Statistique Canada, publication nº 91-541-XPF au catalogue. Vous pouvez vous procurer ces publications au centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous ou en composant le 1-800-267-6677.

... en raison du vieillissement de la population La probabilité d'avoir une incapacité de travail est plus grande chez les personnes plus âgées. Le vieillissement de la population aura pour conséquence que les personnes plus âgées représenteront une proportion de plus en plus importante de la population de personnes ayant une incapacité de travail. En 2016, 60 % de ces dernières auront de 45 à 64 ans, contre 48 % en 1996.

D'ici 2016, l'Ontario et la Colombie-Britannique s'attendent à avoir une plus grande proportion de la population des personnes ayant une incapacité de travail

TSC

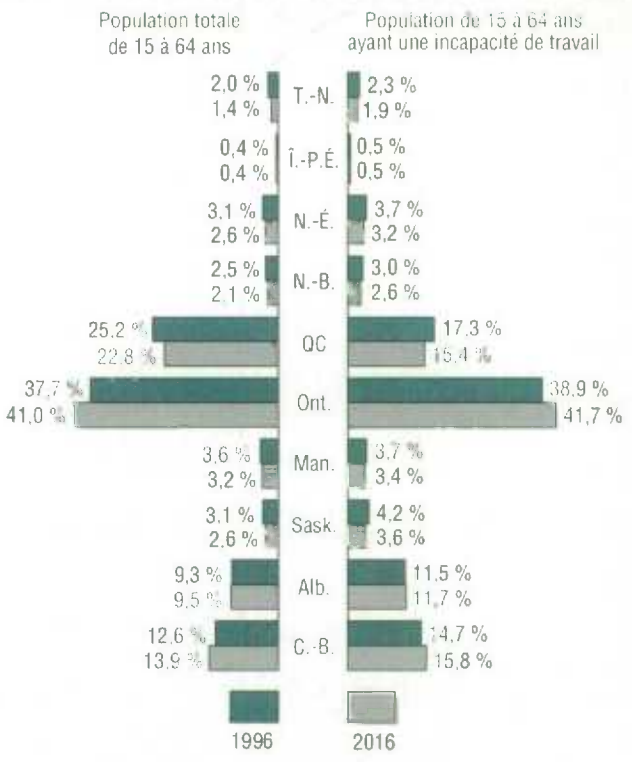

Source : Statistique Canada, publication nº 91-538-XPF au catalogue.

1. Les projections de la population des personnes ayant une incapacité de travail comprennent les personnes de 15 à 64 ans qui ont signalé éprouver certaines limitations à l'égard du type et de la quantité de travail qu'elles effectuent, en raison d'une affection physique ou d'un problème de santé chroniques.

TSC

PROFIL DE LA POPULATION DU CANADA DU XXIe SIÈCLE

par Tina Chui

LES CHANGEMENTS DANS LA TAILLE ET LA STRUCTURE par âge de la population du Canada sont le résultat des fluctuations de la fécondité, de la mortalité et de la migration. Ces changements peuvent avoir des répercussions immédiates et à long terme pour la société, en modifiant la demande de services d'enseignement, de logement et de soins de santé, ainsi que l'offre de travailleurs composant la population active. Les projections démographiques contribuent nettement à faciliter la planification économique et sociale.

Le profil démographique du Canada de demain sera vraisemblablement caractérisé par une faible croissance démographique et un vieillissement de la population, imputables en grande partie au faible taux de fécondité et au vieillissement de la génération du baby-boom. En 1995, la population du Canada se chiffrait, selon les estimations, à 29,6 millions d'habitants – une hausse de 9,6 millions par rapport à 1966. Selon le scénario de croissance moyenne, la population du Canada atteindra 37,0 millions d'habitants en 2016.

Croissance démographique faible, mais continue, au cours des prochaines décennies

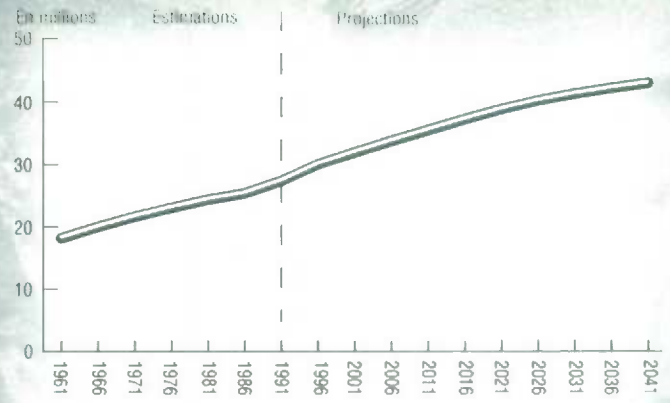

Source : Statistique Canada, publications nos 91-520-XPB et 93-310-XPB au catalogue.

On s'attend toutefois à un ralentissement du taux de croissance démographique. Le taux annuel de croissance devrait ainsi passer de 1,4 % en 1993 à 0,9 % en 2016, sous l'effet principalement de la diminution de l'accroissement naturel (c.-à-d. la différence entre les naissances et les décès). À mesure que la contribution de l'accroissement naturel diminuera, la migration internationale deviendra de plus en plus importante. On prévoit que l'accroissement naturel se situera à zéro d'ici 2030 et que l'immigration deviendra alors la seule source de croissance démographique.

Parallèlement au ralentissement de la croissance démographique, le vieillissement de la population se poursuivra. De 33,9 ans en 1993, l'âge médian de la population (c.-à-d. l'âge dans une répartition par âge où la moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié est plus jeune) devrait passer à 40,4 ans en 2016.

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Projections démographiques

Les projections démographiques occupent une place importante dans le processus de prise de décisions stratégiques des entreprises, des professionnels, des planificateurs, des enseignants et de quiconque s'intéresse à la taille et aux caractéristiques de la population. Les projections démographiques de Statistique Canada établissent régulièrement des scénarios possibles de l'évolution démographique. Les projections les plus récentes sont basées sur les estimations provisoires de la population de 1993, qui ont été corrigées en fonction du sous-dénombrement net du recensement; ces projections incluent par ailleurs deux nouvelles composantes : les résidents non permanents et les Canadiens de retour au pays.

Trois scénarios de croissance ont été utilisés pour les projections :

- **Scénario de forte croissance** – la fécondité passerait à 1,9 enfant par femme d'ici 2016; l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes atteindrait respectivement 81,0 ans et 86,0 ans en 2016 et le niveau annuel d'immigration serait de 330 000 en 2005.
- **Scénario de croissance moyenne** (sur lequel est basé l'ensemble du présent article) – il reflète de façon générale la poursuite des tendances actuelles, à savoir : maintien de la fécondité à 1,7 enfant par femme; espérance de vie des hommes et des femmes atteignant respectivement 78,5 ans et 84,0 ans en 2016 et niveau annuel d'immigration de 250 000.
- **Scénario de faible croissance** – baisse de la fécondité, qui se situerait à 1,5 enfant par femme; espérance de vie des hommes et des femmes atteignant respectivement 77,0 ans et 83,0 ans et diminution du niveau annuel d'immigration qui passerait à 150 000 d'ici 2005.

Pour l'ensemble des projections, on prévoit une augmentation de l'émigration, qui passera de 46 800 en 1993 à un nombre oscillant entre 49 600 et 58 300 en 2016. Pour ce qui est du nombre de résidents non permanents, il demeure inchangé après 1994, à 149 600[1]. Enfin, le nombre de Canadiens de retour au pays devrait passer de 21 800 en 1993 à 25 600 en 2016.

1. Depuis la préparation de ces projections, les estimations du nombre de résidents non permanents ont été révisées. Pour 1995, elles étaient de 258 500.

• Pour plus d'information, consulter *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1993-2016*, Statistique Canada, publication nº 91-520-XPB au catalogue. Pour obtenir plus d'information sur les projections concernant les ménages, voir *Projections des ménages et des familles pour le Canada, les provinces et les territoires, 1994-2016*, Statistique Canada, publication nº 91-522-XPB au catalogue.

L'explosion démographique Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le phénomène démographique le plus important au Canada a été la hausse de la fécondité qui s'est produite approximativement entre 1946 et 1966[1] et qui a donné lieu au phénomène désigné sous le nom de baby-boom. Au sommet de ce phénomène démographique, en 1959, 473 700 naissances avaient été enregistrées, ce qui représentait une hausse de 59 % depuis le début du baby-boom, en 1946.

L'ère du baby-boom n'a toutefois été qu'un revirement temporaire dans une tendance caractérisée par un recul à long terme de la fécondité. Vers la fin des années 60, le taux de fécondité au Canada a repris sa tendance à la baisse. En 1966, le taux de fécondité moyen des femmes en âge de procréer était ainsi passé à 2,8, alors qu'il était de 3,9 en 1959. La fécondité a continué de régresser, pour chuter sous le niveau de remplacement de 2.1 en 1972. Depuis, la fécondité est demeurée relativement stable, soit à environ 1,7 enfant par femme.

Les Canadiens vivent plus vieux Comme cela s'est produit dans d'autres pays industrialisés, le taux de mortalité au Canada a sensiblement diminué, grâce à l'amélioration de la qualité de vie et des soins de santé. De 1946 à 1993, le taux de mortalité est passé de 9,9 décès pour 1 000 habitants à 7,1 pour 1 000. Cette diminution du taux de mortalité a entraîné une augmentation de l'espérance de vie des Canadiens. En 1993, l'espérance de vie d'un nourrisson de sexe masculin était de 75 ans et elle était de 81 ans pour un nourrisson de sexe féminin; par comparaison, elle était respectivement de 66,3 ans et de 70,8 ans en 1951.

L'accroissement naturel devrait se situer à zéro vers 2030 L'accroissement naturel est un important déterminant de

la croissance démographique. En 1960, 88 % de la croissance démographique (339 300 habitants) a été le résultat de l'accroissement naturel. Cependant, avec l'effondrement de la natalité, l'accroissement naturel a chuté à 253 700 en 1966 et, depuis, la tendance à long terme se maintient à la baisse. Si la fécondité demeure à son niveau actuel – soit à 1,7 enfant par femme – l'accroissement naturel diminuera à 147 100 en l'an 2001. À mesure que les enfants du baby-boom vieilliront, le nombre de décès augmentera. D'ici 2030, l'accroissement naturel devrait se situer à zéro, et il pourrait par la suite y avoir excédent des décès sur les naissances.

L'immigration et la croissance démographique La migration internationale[2] est une autre source potentielle de croissance démographique. L'immigration est de loin la composante la plus importante de la migration internationale. Au fil des ans, la contribution des immigrants à la croissance démographique du Canada a varié sous l'effet des fluctuations dans les niveaux annuels d'immigration fixés par le gouvernement. Avec la baisse de l'accroissement naturel, toutefois, le rôle de l'immigration est devenu encore plus important.

En 1992, 216 000 personnes se sont ajoutées à la population du Canada sous l'effet de la migration internationale nette. L'année suivante, un nombre légèrement inférieur a été enregistré (214 200). Malgré tout, la migration nette est demeurée durant ces deux années supérieure à l'accroissement naturel (206 100 en 1992 et 190 600 en 1993). Par ailleurs, bien que la migration internationale nette ait diminué à 184 800 en 1995, sa contribution à la croissance démographique globale a été à peu près comparable à celle de l'accroissement naturel (170 000).

Comme on prévoit une baisse de l'accroissement naturel au cours des années à venir, la migration nette jouera un rôle encore plus important dans la croissance démographique. Si les objectifs d'immigration demeurent à leur niveau annuel actuel (250 000), la contribution de la migration nette continuera d'être supérieure à celle de l'accroissement naturel. D'ici 2030, lorsque l'accroissement naturel devrait se situer à zéro, l'immigration deviendra alors la seule source de croissance démographique du Canada.

Les faibles taux de fécondité et de mortalité contribuent au vieillissement de la population[3] La structure par âge d'une population est déterminée en grande partie par ses taux de fécondité et de mortalité. Au fil des ans, les effets combinés des faibles taux de fécondité et de mortalité au Canada ont modifié la structure par âge de la population, structure qui se caractérise aujourd'hui par une proportion plus élevée de personnes plus

1. Voir «La fécondité au Canada, de 1951 à 1993 : l'explosion, le déclin, puis la stabilité ?», *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1995.

2. La migration internationale nette correspond à la différence entre, d'une part, l'ensemble des immigrants admis et des Canadiens de retour au pays et, d'autre part, les personnes qui quittent le Canada (émigrants). Les chiffres sont également corrigés en fonction des résidents non permanents.

3. Voir «Le vieillissement de la population : la génération du baby-boom et le XXIe siècle», *Tendances sociales canadiennes*, été 1993.

D'ici 2030, il devrait y avoir excédent des décès sur les naissances TSC

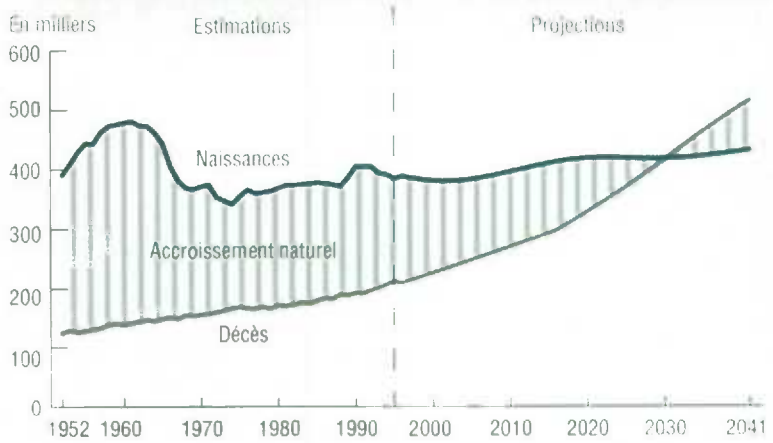

Source : Statistique Canada, publications nos 91-213-XPB et 91-520-XPB au catalogue.

La migration internationale nette a connu des variations, mais une hausse soutenue depuis le milieu des années 80 TSC

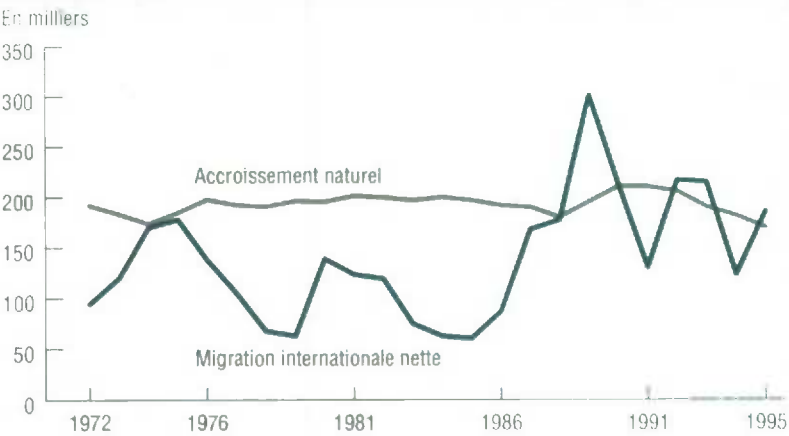

Source : Statistique Canada, publication no 91-213-XPB au catalogue.

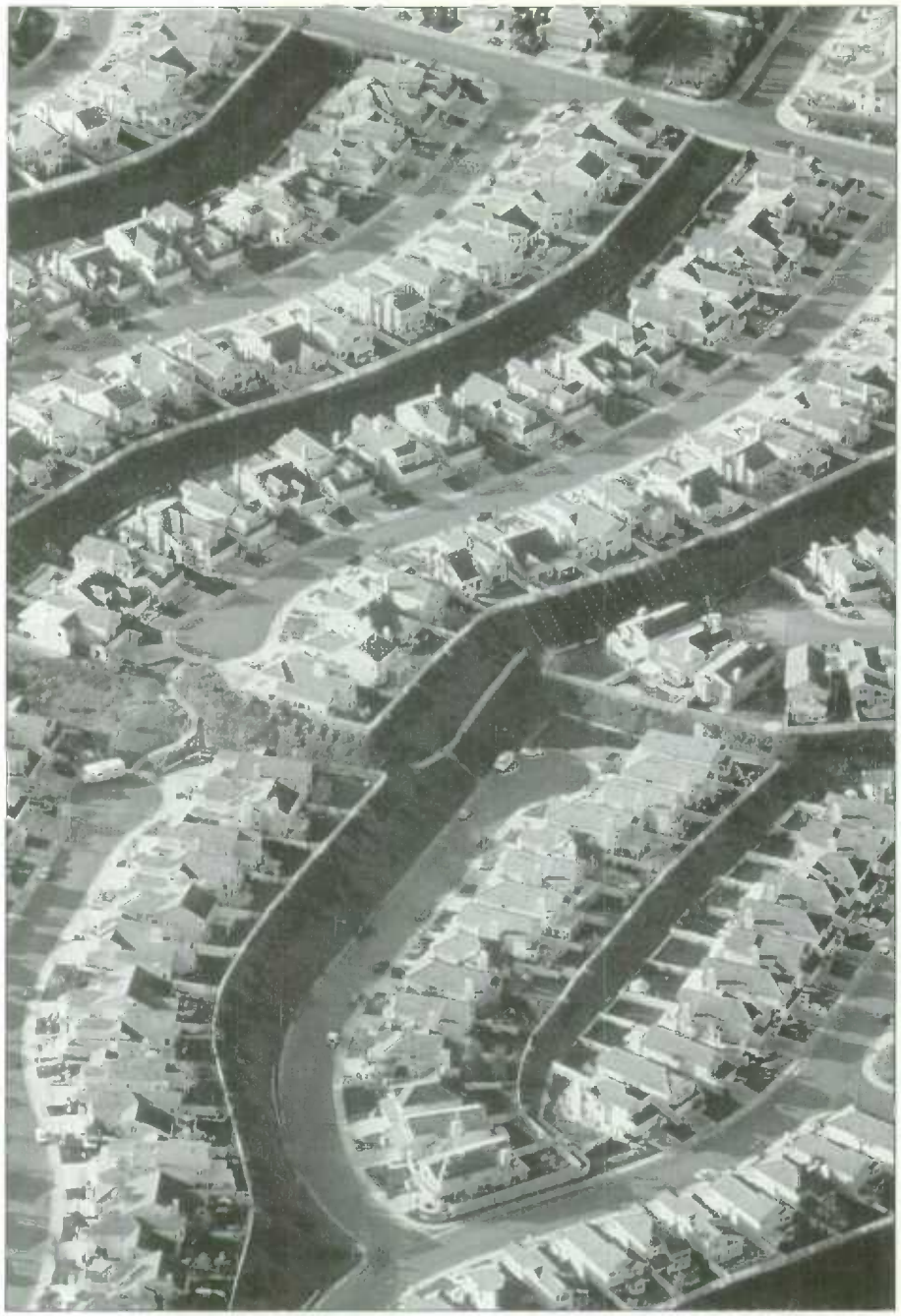

âgées et une proportion plus faible de personnes plus jeunes.

En 1961, près de 4 personnes sur 10 avaient moins de 18 ans, cette situation reflétant le taux élevé de fécondité durant la période du baby-boom. En 1995, toutefois, les jeunes ne représentaient plus que 1 personne sur 4 (24 %), à la suite de la diminution des taux de fécondité depuis la fin des années 60. Durant cette même période, la proportion des personnes âgées est passée de 8 % en 1961 à 12 % en 1995.

Ce vieillissement de la population devrait se poursuivre, avec l'accroissement de la longévité et le vieillissement de la génération du baby-boom. Le nombre de personnes âgées devrait ainsi passer à près de 6 millions en 2016; celles-ci formeront alors 16 % de la population. En 2041, le nombre de personnes âgées aura triplé par rapport à son niveau actuel, pour se chiffrer à près de 10 millions. Près de 1 personne sur 4 (23 %) sera alors âgée de 65 ans et plus.

Comme l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes rétrécit, le déséquilibre dans le rapport hommes-femmes parmi les personnes âgées diminuera. En 1991, on comptait 81,6 hommes pour 100 femmes parmi les 65 à 74 ans, et le rapport était de 60,2 hommes pour 100 femmes chez les 75 ans et plus. D'ici l'an 2016, ces ratios passeront respectivement à 90,7 et à 64,1.

Le vieillissement de la population a d'importantes répercussions socio-économiques pour la société. Si le milieu de la soixantaine continue de marquer l'âge de la retraite, le rapport entre les retraités et les travailleurs continuera d'augmenter. De 18,6 en 1994, le rapport de dépendance entre les personnes âgées et les personnes d'âge actif devrait atteindre 24,9 en 2016. Or cet accroissement du ratio entre retraités et travailleurs aura notamment pour effet d'accroître les coûts liés au maintien des régimes de retraite universels[4].

Le vieillissement de la population entraînera également une augmentation des besoins en soins médicaux et une hausse des coûts liés à la prestation de ces soins, en particulier les coûts liés au traitement des maladies fréquentes chez les personnes plus âgées comme les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux et le cancer. Grâce à l'amélioration des soins de santé, les personnes vivront plus longtemps; cependant, elles seront aussi proportionnellement plus nombreuses à souffrir de maladies chroniques qui requièrent des soins de longue durée.

Par contre, il est également vrai que la prochaine génération de personnes âgées sera en général en meilleure santé que celles qui l'auront précédée. Les personnes âgées bénéficieront en outre d'une plus grande autonomie financière, étant donné la plus grande participation des hommes et des femmes au marché du travail. Au moment de la retraite, la contribution des personnes âgées à la société passera d'un travail rémunéré à un travail non rémunéré.

Aujourd'hui, un plus grand nombre de personnes âgées, en particulier des femmes, vivent seules. L'accroissement du nombre de personnes âgées soulève donc certaines questions au sujet notamment de la conception et de «l'abordabilité» des logements. Les biens et services qui permettront aux personnes plus âgées de conserver un mode de vie autonome deviendront de plus en plus importants.

4. Voir «Programmes gouvernementaux de sécurité du revenu à l'intention des personnes âgées : Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)», *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1996.

Le nombre de jeunes de moins de 18 ans augmente, mais leur proportion diminue En raison du nombre élevé d'enfants nés de la génération du baby-boom, le nombre de jeunes de moins de 18 ans a affiché une croissance soutenue; il est ainsi passé de 6,7 millions en 1986 à 7,2 millions en 1995. Si la fécondité demeure à son niveau actuel, les effectifs dans ce groupe devraient atteindre 7,5 millions en 2016, puis 8,1 millions d'ici 2041.

Ce groupe représentera toutefois une proportion de plus en plus faible de l'ensemble de la population. En effet, les jeunes de moins de 18 ans, qui formaient 24 % de l'ensemble de la population en 1995, ne représenteront plus que 20 % de la population en 2016 et 19 % en 2041. L'accroissement soutenu du nombre d'enfants d'âge scolaire assurera toutefois le maintien de la demande pour les services d'enseignement primaire et secondaire et les services de garde.

Accroissement faible, mais soutenu, de la population des jeunes adultes Le nombre de jeunes adultes de 18 à 24 ans a atteint un sommet de 3,5 millions en 1982, lorsque la majorité des membres de la génération du baby-boom a atteint l'âge adulte. On s'attend toutefois à ce que cette population passe à 2,8 millions en 1996, puis qu'elle augmente de nouveau pour atteindre 3,3 millions en 2016 et 3,5 millions en 2041.

Comme c'est à cet âge que les gens poursuivent des études postsecondaires, il y aura vraisemblablement maintien de la demande à ce niveau d'études. Le financement de l'enseignement postsecondaire et la nature des programmes offerts font actuellement l'objet d'études, et le chômage chez les jeunes demeure élevé. L'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et la formation d'une population active efficace et compétitive à l'aube du siècle prochain figurent donc parmi les priorités des décideurs.

Une plus faible proportion de la population sera d'âge actif En général, les gens commencent à joindre les rangs de la population active vers 18 ans et prennent leur retraite dans la soixantaine. Avec l'arrivée des membres de la génération du baby-boom, la population d'âge actif a augmenté de façon significative à la fin des années 60. En 1971, 12,5 millions de

Population du Canada, 1995 et 2016 TSC

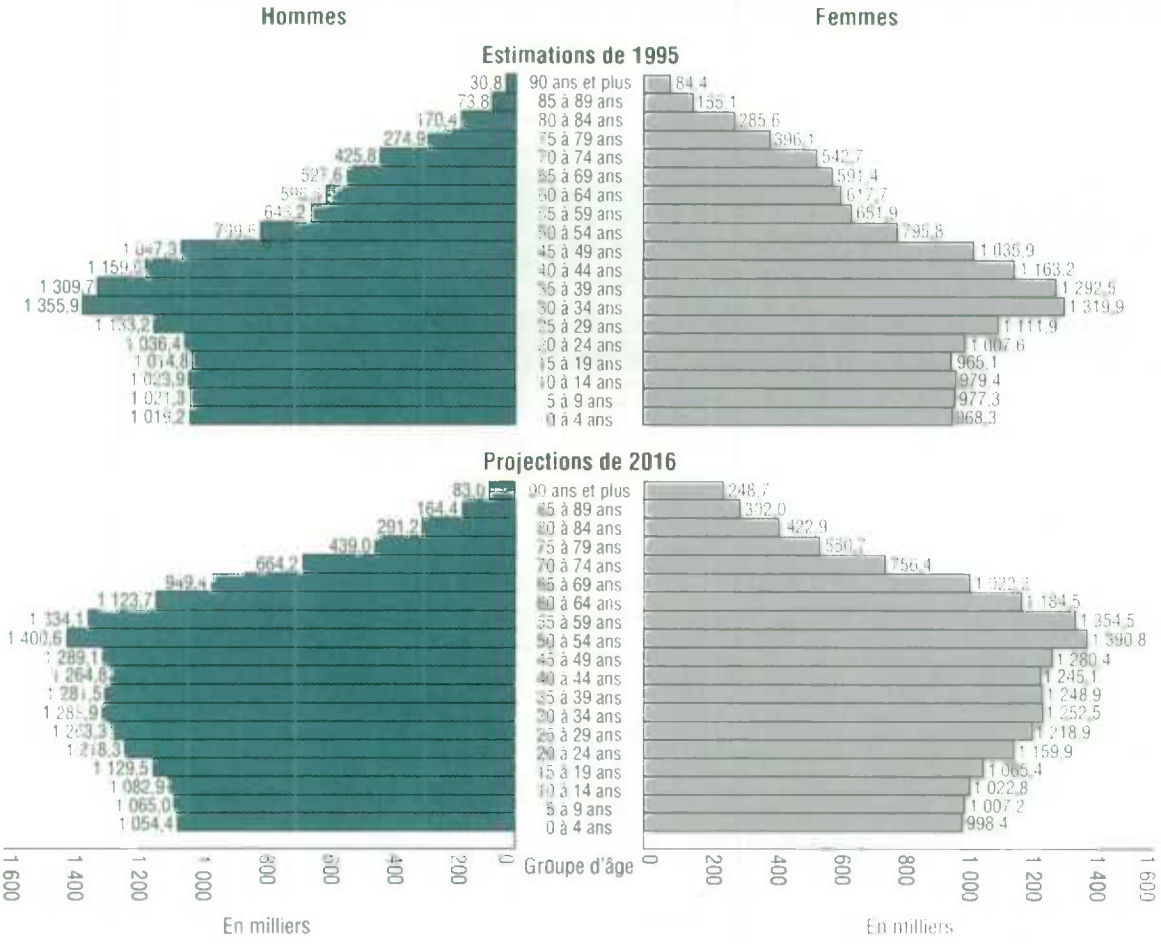

Source : Statistique Canada, publications nos 91-213-XPB et 91-520-XPB au catalogue.

personnes avaient entre 18 et 64 ans. Ce nombre est passé à 15,6 millions en 1981, puis à 18,9 millions en 1995, et il devrait continuer sa progression. En 2001, 20,4 millions de personnes seront en âge de travailler; ce nombre passera graduellement à 23,7 millions en 2016 et à 25,1 millions en 2041.

Exprimée en pourcentage de l'ensemble de la population, toutefois, la population d'âge actif sera proportionnellement moins nombreuse, car les membres de la génération du baby-boom commenceront à atteindre l'âge de la retraite vers 2010. En 1971, 57 % de la population était d'âge actif. En 1995, cette proportion atteignait 64 % et elle sera de 65 % en 2011. Elle commencera ensuite à diminuer pour atteindre 64 % en 2016 et 59 % en 2041.

Vieillissement de la population active Au cours des 20 prochaines années, les enfants du baby-boom atteindront la quarantaine et la cinquantaine, de sorte qu'il y aura vieillissement de la population active. En 1994, près d'un tiers (32 %) des personnes d'âge actif avaient entre 45 et 64 ans; en 2016, cette proportion devrait atteindre 44 %.

De nombreuses questions sont liées au vieillissement de la population active. Les travailleurs plus âgés sont plus expérimentés et ils sont proportionnellement moins nombreux à changer de carrière; ils forment donc une main-d'oeuvre plus stable. Cependant, il arrive que les carrières de bon nombre de travailleurs plus âgés plafonnent, du fait que la concurrence pour les postes de niveau supérieur est plus vive. Or cela risque, en retour, de nuire aux chances d'avancement professionnel des plus jeunes travailleurs.

Le vieillissement de la population aura également pour effet d'accroître le nombre de personnes ayant une incapacité professionnelle. Selon des projections spéciales établies par Statistique Canada concernant les personnes qui ont une incapacité, 60 % des personnes ayant une incapacité professionnelle auront entre 45 et 64 ans en 2016, comparativement à 46 % en 1993.

Les défis associés au vieillissement de la population active sont nombreux. Les travailleurs plus âgés doivent se tenir à jour et parfaire leurs compétences, dans une économie de plus en plus basée sur la technologie, les connaissances et l'information. De leur côté, les employeurs pourraient devoir se montrer plus novateurs dans leur gestion des ressources humaines, en offrant par exemple des programmes de travail à temps partiel aux employés qui approchent de l'âge de la retraite ainsi que des programmes d'encouragement à la retraite anticipée qui créeraient plus de possibilités pour les plus jeunes travailleurs.

Les tendances démographiques sous-tendent de nombreux enjeux politiques importants La situation à l'approche du XXIe siècle soulève de nombreuses questions pour les décideurs et le public en général. Il y a lieu par exemple de se demander ce qu'on pourrait faire pour maintenir une économie viable en dépit du ralentissement de la croissance démographique et du vieillissement de la population. Comment garder une population active moins nombreuse toujours compétitive et efficace ? Comment offrir des soins de santé de qualité, en regard d'une demande croissante ? Comment réduire au minimum les disparités régionales et répondre aux changements démographiques observés dans différentes régions du Canada ? Les projections démographiques sont des outils utiles qui aideront les décideurs des secteurs public et privé à trouver des réponses à ces questions et à d'autres questions connexes.

• Le présent article est basé sur la publication *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1993-2016*, Statistique Canada, publication nº 91-520-XPB au catalogue.

Tina Chui est rédactrice pour *Tendances sociales canadiennes*.

• Le présent numéro contient également un «Carnet du personnel enseignant» qui propose un plan de cours basé sur le présent article.

TSC

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Augmentation des ménages non familiaux

Les changements dans le profil démographique se reflètent également sur les ménages. Le nombre de ménages devrait atteindre 15,1 millions en 2016, ce qui représente une hausse par rapport à 1991 (10,3 millions). L'accroissement du nombre de ménages est le résultat d'un certain nombre de facteurs, notamment des changements dans l'âge auquel se produit la formation des ménages, de l'accroissement du taux de divorces, de la réduction du nombre de mariages et de la proportion accrue de personnes vivant seules. La proportion des ménages non familiaux[1] par rapport à l'ensemble des ménages devrait atteindre 33 % en 2016, comparativement à 29 % en 1991, alors que le pourcentage des ménages familiaux passera de 71 % à 67 %.

La taille des ménages devrait elle aussi diminuer, pour s'établir en moyenne à 2,5 personnes en 2016, comparativement à 2,7 en 1991. Cette baisse sera principalement due à l'accroissement du nombre de ménages non familiaux et de familles monoparentales, ainsi qu'à la réduction constante des ménages multifamiliaux.

1. Les ménages non familiaux consistent principalement en des personnes qui vivent seules ou des personnes non apparentées qui partagent un même logement.

Notre équipe de chercheurs est à votre service pour 56 $ par année

S'abonner à ***L'emploi et le revenu en perspective***, c'est disposer d'une division entière de chercheurs à votre service. Des faits solides. Des analyses objectives. Des statistiques fiables.

La publication n'a pas que des faits et des chiffres. Elle offre également des analyses de fond sur des questions complexes touchant l'emploi et le revenu, de façon à fournir des indications claires et précises sur les tendances actuelles du marché du travail et des revenus.

Notre équipe de spécialistes met à votre disposition des données récentes sur l'emploi et le revenu. Dans chacun des numéros trimestriels, vous trouverez :

- des articles de fond sur l'emploi et le revenu
- plus de 50 indicateurs clés de l'emploi et du revenu
- un aperçu de la recherche en cours
- de l'information sur les nouvelles enquêtes

En prime, vous recevrez le ***Bilan du marché du travail*** deux fois l'an. Vous disposerez ainsi d'une analyse à jour de la situation du marché du travail pour les six derniers mois ou la dernière année.

Tout cela pour 56 $ seulement!

Des milliers de professionnels au Canada consultent ***Perspective*** pour connaître les tendances de l'emploi et du revenu, ainsi que les plus récents résultats de recherche. Votre abonnement vous permettra de connaître tous les faits.

Nous savons que ***L'emploi et le revenu en perspective*** deviendra pour vous un outil indispensable. C'EST GARANTI. Si vous n'êtes pas satisfait après avoir lu le premier numéro, nous vous REMBOURSERONS le montant payé pour les numéros à venir. Abonnez-vous à ***Perspective*** (n° 75-0010XPF au cat.) dès aujourd'hui.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Pour 56 $ seulement (plus 3,92 $ de TPS et la TVP en vigueur), vous recevrez les plus récentes recherches sur l'emploi et le revenu (quatre numéros par année). L'abonnement est de 68 $ US aux États-Unis et de 80 $ US dans les autres pays. Faites parvenir votre commande par télécopieur (VISA ou MasterCard) au **(613) 951-1584**, par téléphone (sans frais) au **1-800-267-6677**, par courrier à :

Statistique Canada, Division des Opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près. (Voir la liste dans la présente publication). Via l'Internet: order@statcan.ca

5672900028O

LA RETRAITE DURANT LES ANNÉES 90

LES HOMMES RETRAITÉS AU CANADA

par Manon Monette

Pour bien des gens, la retraite n'est plus une étape clairement définie en ce qui a trait à l'âge, au nombre d'années de service ou à l'admissibilité à la pension. Il existe en effet de nombreux parcours qui mènent à la retraite, et l'âge auquel s'effectue cette transition varie beaucoup. Certaines personnes prennent leur retraite parce qu'elles se sentent prêtes à le faire, alors que d'autres profitent de programmes d'encouragement à la retraite anticipée. D'autres encore prennent leur retraite pour des raisons de santé ou après avoir perdu leur emploi.

Parallèlement, certaines personnes continuent à occuper un emploi rémunéré bien au-delà de l'âge habituel de la retraite, par choix ou pour des raisons financières. Pour un grand nombre, la retraite ne signifie pas quitter pour de bon la population active – la transition se fait souvent de façon plus graduelle.

Comme les hommes et les femmes âgés ont eu une expérience très différente du marché du travail, il est difficile de comparer leur comportement face à la retraite. Il semble également qu'un grand nombre de femmes définissent la retraite différemment des hommes. L'essentiel du présent article porte donc sur les hommes retraités.

Près de la moitié des hommes de 55 ans et plus au Canada sont à la retraite Selon l'Enquête sociale générale de 1994, 59 % des hommes de 55 ans et plus étaient retraités. Fait peu surprenant, la probabilité d'être à la retraite augmente avec l'âge. En 1994, par exemple, 14 % des hommes de 55 à 59 ans étaient à la retraite; la proportion triplait (45 %) chez les hommes de 60 à 64 ans et elle atteignait 78 % chez ceux de 65 à 69 ans. La prévalence de la retraite s'est stabilisée chez les hommes de 70 ans et plus, passant de 87 % chez les hommes venant de franchir le cap des 70 ans à 92 % chez les hommes de 80 ans et plus.

Ces taux ont peu varié entre 1989 et 1994. La différence la plus marquée a été observée chez les septuagénaires; de fait, la proportion des hommes retraités de 75 à 79 ans est passée de 95 % en 1989 à 89 % en 1994.

L'âge de la retraite n'est plus 65 ans En 1994, l'âge moyen de la retraite, calculé pour l'ensemble des hommes à la retraite au moment de l'enquête, était de 61,4 ans. Bien que cet âge moyen[1] soit demeuré pratiquement inchangé depuis 1989, on a observé un changement par rapport au seuil habituel de 65 ans. En 1994, seulement 10 % des hommes avaient pris leur retraite à l'âge habituel de 65 ans, alors que la proportion était de 19 % en 1989.

Pour certains, l'âge de la retraite a diminué alors qu'il a augmenté pour d'autres. Toujours en 1994, 21 % de l'ensemble des hommes retraités avaient quitté la population active entre 55 et 59 ans, comparativement à un taux de 17 % en 1989 pour le même groupe d'âge. La proportion des hommes qui ont pris leur retraite après l'âge de 65 ans était à la hausse, passant de 21 % à 25 %.

Liens entre l'âge et les motifs de la retraite Le quart des hommes à la retraite ont indiqué avoir cessé de travailler pour des raisons de santé. Ces hommes ont eu tendance à prendre leur retraite plus tôt que la moyenne (59,6 ans). Le choix personnel a été un autre motif répandu, étant cité par 24 % des hommes retraités; pour ces derniers, l'âge moyen à la retraite était de 61,6 ans. La plus grande souplesse qu'offrent certains régimes de retraite publics et privés, en ce qui a trait à l'âge d'admissibilité à la retraite, a également contribué à la prise de la retraite avant 65 ans.

Les politiques relatives à la retraite obligatoire ont été invoquées par 16 % des hommes retraités, une proportion inférieure de près de moitié à celle de 1989. Fait peu surprenant, les hommes forcés de quitter la population active en raison de ces politiques ont eu tendance à être plus âgés au moment de la retraite (âge moyen de 63,1 ans) que ceux qui ont pris leur retraite pour d'autres raisons.

Les programmes d'encouragement à la retraite anticipée ont représenté 10 % des mises à la retraite

1. La répartition selon l'âge de la retraite inclut l'ensemble des retraités, peu importe le nombre d'années passées à la retraite. Aussi faut-il être prudent au moment de comparer la population à la retraite, du fait que certaines personnes ont été éliminées du champ de l'enquête, à la suite de leur décès ou de leur placement en institution, et que d'autres ont pris leur retraite au cours des dernières années.

Un grand nombre d'hommes prennent leur retraite avant l'âge de retraite habituel de 65 ans TSC

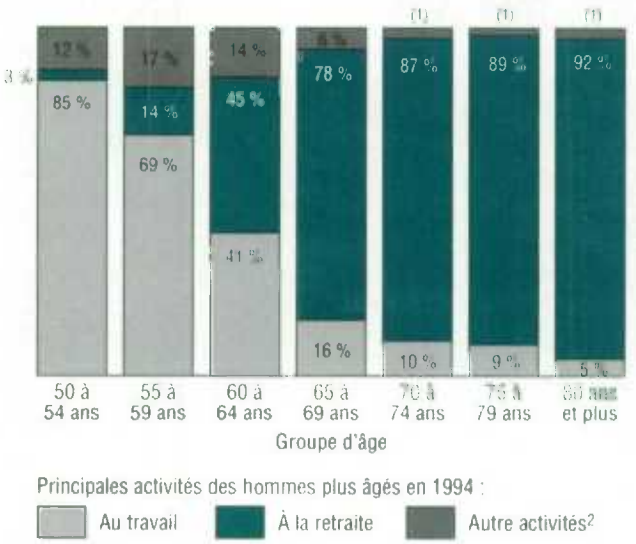

1. Estimations trop faibles pour être publiées.
2. Les autres activités incluent la recherche d'un emploi et l'entretien de la maison.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1994.

La santé et le choix personnel sont les principaux motifs de retraite chez les hommes TSC

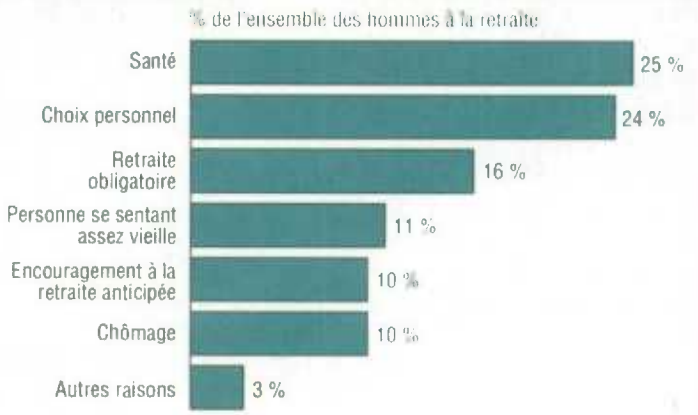

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1994.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Le concept de la retraite est moins clairement défini chez les femmes

Bien que, pour les jeunes femmes d'aujourd'hui, la voie qui mène à la retraite puisse ressembler, à bien des points de vue, à celle des hommes, la plupart des femmes âgées n'ont pas participé d'une manière aussi importante à la population active rémunérée. Si la retraite est généralement définie comme marquant la fin d'une période durant laquelle une personne a occupé un emploi rémunéré, les critères servant à déterminer si un homme est retraité sont alors adéquats. Ainsi, une personne est considérée «à la retraite» si elle a occupé un emploi par le passé et si sa principale activité est d'être à la retraite.

Ces critères donnent toutefois un tableau moins précis de la retraite chez les femmes. Il ne fait aucun doute qu'un grand nombre de femmes âgées ont fait la transition de passer d'un travail rémunéré à la retraite. Cependant, pour d'autres femmes, la retraite se définit différemment. Ainsi, un grand nombre de femmes âgées se disent à la retraite alors que leur dernier emploi rémunéré remonte avant la naissance de leurs enfants. D'autres femmes basent leur perception de leur état de retraitée sur des transitions dans leur vie qui n'ont aucun lien avec leur participation à la vie active; pour certaines d'entre elles, la retraite peut, par exemple, être fonction de la retraite de leur mari ou de l'admissibilité de ce dernier à un chèque de pension.

En outre, un grand nombre de femmes âgées se disent à la retraite, même si ces femmes avaient plutôt tendance à ne pas travailler à l'extérieur. Depuis les années 50, la participation des femmes au marché du travail a doublé. En 40 ans, soit de 1953 à 1993, la participation des femmes à la population active est ainsi passée de 23 % à 58 %. Par comparaison, la proportion des hommes dans la population active, qui était de 83 % en 1953, a diminué pour se fixer à 73 % en 1993. Or en dépit de ces faibles taux historiques de participation à la vie active, 46 % des femmes âgées de 80 ans et plus ont déclaré être à la retraite.

Les femmes qui ont dit être retraitées avaient en moyenne 58,5 ans au moment de leur retraite. La moyenne d'âge moins élevée des femmes à la retraite tient au fait qu'une plus forte proportion de femmes que d'hommes prennent leur retraite pour des raisons non liées au marché du travail. Là encore, il semble que cette situation tienne à une interprétation plus large que donnent les femmes de la retraite. Par exemple, 13 % des femmes ont dit avoir pris leur retraite pour des raisons familiales, soit pour élever leurs enfants, soit pour prendre soin de leur conjoint ou d'un autre membre de la famille malade. Très peu d'hommes ont invoqué de tels motifs. Par ailleurs, les femmes qui ont pris leur retraite pour des raisons familiales l'ont fait en moyenne à un très jeune âge (48 ans) comparativement à d'autres personnes retraitées. Certaines de ces femmes étaient encore en âge de procréer et elles ont quitté la population active pour élever leurs enfants.

Le fait que les femmes soient, en général, plus jeunes que leur mari et que les conjoints aient tendance à prendre leur retraite en même temps contribue également à l'abaissement de l'âge moyen des femmes à la retraite. Ainsi, pour les 7 % des femmes qui ont déclaré avoir pris leur retraite parce que leur conjoint le faisait, l'âge moyen de la retraite a été de 59,2 ans. Pour certaines, cela a signifié le retrait de la population active en même temps que leur conjoint. Pour d'autres, cette transition aura entraîné un changement dans leur rôle, de celui de personne au foyer à celui de partenaire dans la retraite.

Une proportion plus faible de femmes âgées étaient occupées

TSC

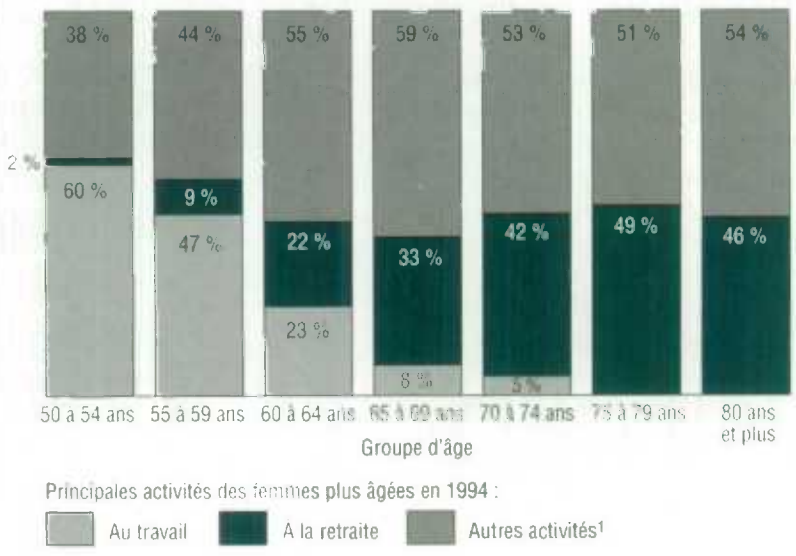

1. Les autres activités incluent la recherche d'un emploi et l'entretien de la maison.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1994.

chez les hommes. Un grand nombre d'organismes publics et privés utilisent de tels programmes dans un effort visant à réduire leurs effectifs. La moyenne d'âge des hommes qui ont profité de ces programmes était de 59,3 ans.

Le chômage a été le motif de retraite invoqué par 1 homme sur 10. En 1994, l'âge moyen des hommes ayant pris leur retraite pendant qu'ils étaient en chômage a été de 62,1 ans. Enfin, 11 % des hommes ont pris leur retraite parce qu'ils se sentaient «assez vieux» et, parmi ces derniers, l'âge moyen de la retraite a été de 64,4 ans.

Environ 6 hommes retraités sur 10 ont un régime de pension Parmi les hommes retraités, 59 % étaient admissibles à un régime de pension offert par un ancien employeur. Ceux qui touchaient des prestations de retraite ont eu tendance à prendre leur retraite plus tôt que les autres; de fait, 70 % d'entre eux ont pris leur retraite avant l'âge de 65 ans. Par comparaison, 59 % des hommes sans régime de retraite ont pris leur retraite avant 65 ans.

Un certain nombre de facteurs ont contribué au cours des dernières années à avancer l'âge de la retraite chez les hommes. Mentionnons entre autres la réduction des effectifs exercée par les gouvernements et les sociétés durant les années 90, le fait qu'un plus grand nombre de personnes ont accès à des régimes de pension et la plus grande souplesse qu'offrent ces régimes. À l'opposé, certaines personnes âgées désireuses de continuer à travailler luttent pour l'élimination de la retraite obligatoire. D'autres, inquiètes de l'accroissement des coûts liés au maintien des régimes de pension, ont proposé de hausser l'âge donnant droit aux prestations. Un grand nombre de travailleurs voudront conserver la possibilité de prendre leur retraite lorsqu'ils le pourront. Cependant, un grand nombre de travailleurs qualifiés et âgés continueront volontairement de travailler, qu'ils en aient ou non besoin financièrement. Cette tendance pourrait atténuer l'effet qu'aura le vieillissement rapide de la société sur l'offre de travailleurs.

• Pour plus d'information, voir *Les nouveaux parcours entourant la retraite au Canada : résultats de l'Enquête sociale générale*, Statistique Canada, publication n° 89-546-XPF au catalogue.

Manon Monette est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Statistique Canada.

TSC

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La publication *Tendances sociales canadiennes* vous plaît-elle ?

Vous en servez-vous pour vos affaires ?

Depuis combien de temps la lisez-vous ?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à
Cynthia Silver, *Tendances sociales canadiennes*,
7e étage, immeuble Jean-Talon, Statistique Canada,
Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

Télécopieur : 1 (613) 951-0387
Internet (courrier électronique) : silvcyn@statcan.ca

LA RETRAITE DURANT LES ANNÉES 90

RETOUR AU TRAVAIL DES RETRAITÉS

par Manon Monette

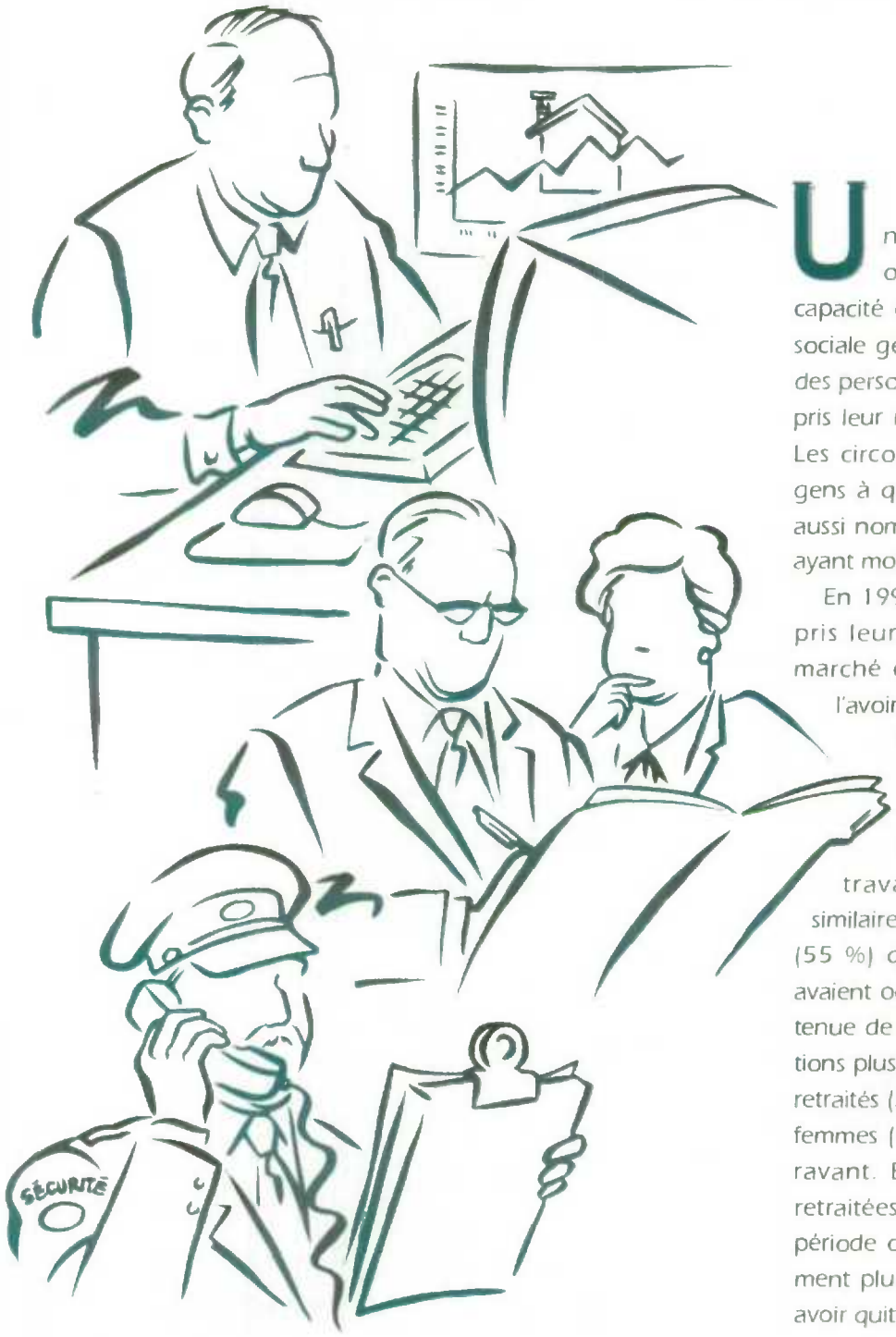

Un grand nombre de personnes qui ont pris leur retraite ont encore la capacité et le désir de travailler. L'Enquête sociale générale de 1994 révèle que 13 % des personnes de 50 ans et plus qui avaient pris leur retraite sont retournées au travail. Les circonstances qui avaient amené ces gens à quitter la population active étaient aussi nombreuses et variées que les raisons ayant motivé leur retour au travail.

En 1994, 16 % des hommes qui avaient pris leur retraite sont retournés sur le marché du travail quelque temps après l'avoir quitté pour la première fois. Dans l'ensemble, 71 % des retraités ayant repris le travail étaient des hommes; seulement 8 % des femmes à la retraite ont repris un travail rémunéré. Une proportion similaire d'hommes (61 %) et de femmes (55 %) qui étaient retournés au travail avaient occupé un emploi cinq ans avant la tenue de l'enquête. À l'opposé, des proportions plus faibles de l'ensemble des hommes retraités (26 %), et plus particulièrement des femmes (16 %), travaillaient cinq ans auparavant. En d'autres termes, les femmes retraitées qui retournent au travail à une période ou une autre sont proportionnellement plus nombreuses à le faire peu après avoir quitté la population active.

Comme il fallait s'y attendre, l'âge moyen de la retraite a eu tendance à être moins élevé (57,9 ans) chez les retraités étant retournés au travail que chez les autres retraités (60,6 ans). En outre, c'est parmi les jeunes retraités que la vraisemblance de reprendre le travail a été la plus forte. En 1994, par exemple, 26 % des retraités de 55 à 59 ans étaient retournés au travail, contre seulement 8 % parmi les 70 ans et plus.

Toutes proportions gardées, ce sont les travailleurs ayant profité d'un programme d'encouragement à la retraite anticipée qui ont été les plus nombreux à se joindre de nouveau à la population active (27 %), comparativement à ceux qui avaient pris leur retraite pour d'autres raisons. Venaient ensuite les personnes ayant pris leur retraite après avoir perdu leur emploi (15 %), celles qui se croyaient «assez vieilles» pour prendre leur retraite (14 %) et celles pour qui la retraite avait été un choix (13 %). À l'opposé, les personnes qui avaient quitté la population active pour des problèmes de santé ou des raisons familiales, parce que le conjoint prenait sa retraite ou parce que la retraite était obligatoire ont été proportionnellement les moins nombreuses à occuper de nouveau un travail rémunéré. Parmi les retraités ayant invoqué des problèmes de santé, seulement 5 % étaient retournés au travail.

De multiples raisons incitent les retraités à reprendre un travail rémunéré Parmi les personnes retournées au travail après une première retraite, 25 % l'ont fait pour des raisons financières. D'autres motifs ont aussi souvent été invoqués : 20 % ont dit retourner au travail pour occuper leur temps libre; 21 % avaient repris le travail par choix et 34 % ont indiqué d'autres raisons, dont deux citées fréquemment : le sentiment d'être trop jeune pour être à la retraite et la décision d'aller vivre ailleurs.

Les retraités faisant partie de ménages plus grands sont proportionnellement plus nombreux à reprendre un travail rémunéré Seulement 9 % des retraités vivant seuls étaient retournés au travail, comparativement à 13 % des retraités appartenant à des ménages à deux (principalement des couples) et 19 % de ceux faisant partie de ménages de trois personnes et plus. Dans ce dernier cas, les retraités ont été proportionnellement plus nombreux (45 %) à invoquer des raisons financières pour expliquer leur retour au travail. Par opposition, le retour au travail pour des raisons financières a été invoqué par 24 % des retraités vivant seuls et par 17 % de ceux vivant en couple. Parmi les personnes vivant seules, le motif le plus fréquent de retour au travail (32 %) a été le désir d'occuper leur temps libre.

Le fait de vivre avec un conjoint encore actif a également influé sur la vraisemblance de reprendre un travail rémunéré. Ainsi, près de la moitié (48 %) des retraités ayant repris le travail au moment de l'enquête vivaient avec un conjoint dont la principale activité, durant l'année précédente, était un travail rémunéré. Là encore, ces personnes avaient tendance à être plus jeunes que les autres retraités.

Les retraités instruits sont proportionnellement plus nombreux à reprendre un travail rémunéré... Parmi les retraités ayant une formation universitaire, 23 % étaient retournés au travail. Par opposition, seulement 13 % des retraités possédant un diplôme d'études secondaires ou ayant fait des études postsecondaires non universitaires avaient repris le travail. Toutes proportions gardées, les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires ont été les moins nombreuses à retourner au travail (9 %). Cette relation

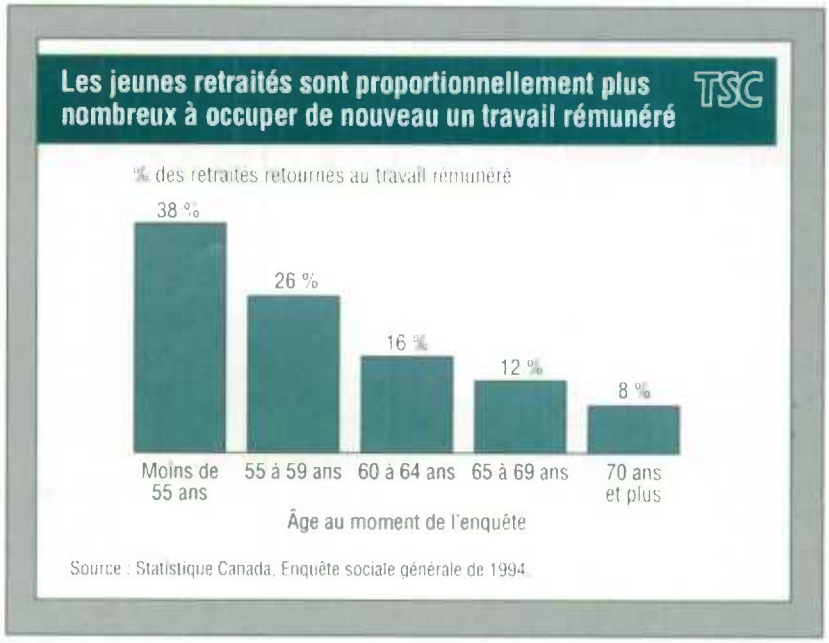

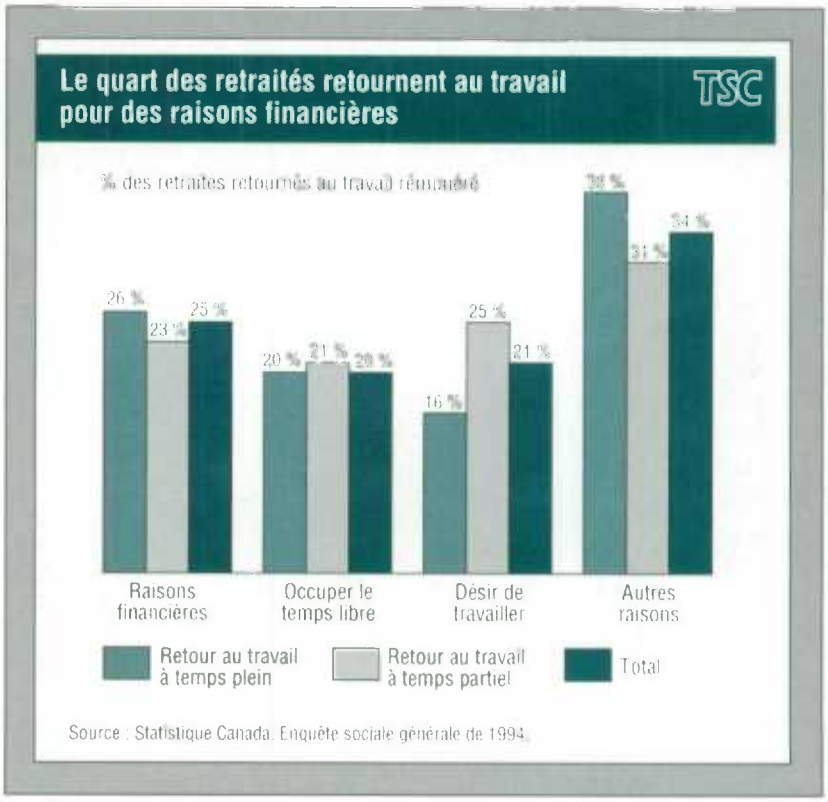

entre le niveau de scolarité et la probabilité de retourner au travail s'est confirmée pour tous les groupes d'âge.

... tout comme ceux qui exerçaient une profession libérale ou occupaient un poste de gestion Les retraités qui retournent au travail ont également tendance à être des personnes qui, avant la retraite, exerçaient une profession libérale ou occupaient un poste de gestion. Les personnes dans ces groupes professionnels représentaient le tiers (34 %) environ des retraités qui étaient retournés au travail, mais seulement 25 % de ceux encore à la retraite. Ces personnes possédaient vraisemblablement des compétences qui leur donnaient accès à un vaste éventail d'emplois après la retraite, y compris des emplois à titre de consultants ou d'employés contractuels.

Les emplois à temps partiel et les emplois temporaires sont fréquents Bien que seulement 10 % des retraités occupaient un poste à temps partiel avant la retraite, 59 % de ceux qui sont retournés au travail l'ont fait sur une base partielle. Chez les femmes, le taux d'emplois à temps partiel parmi les retraitées de retour au travail s'est établi à 68 %, contre 20 % avant la retraite. Le travail à temps partiel, peu fréquent chez les hommes avant la retraite (5 %), était beaucoup plus répandu chez les retraités de retour au travail (51 %).

Par ailleurs, un grand nombre d'emplois occupés après la retraite sont des emplois temporaires, dans le cadre de contrats (21 % des retraités de retour) ou non (17 %). Le reste des retraités qui étaient retournés au travail, soit 62 %, occupaient des emplois d'une durée indéterminée. Comme dans le cas du travail à temps partiel, les femmes (45 %) étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes (36 %) à occuper un emploi temporaire.

Enfin, le travail autonome est également répandu chez les retraités qui retournent au travail. Bien que peu d'entre eux soient des travailleurs autonomes avant la retraite (environ 13 % de l'ensemble des retraités), un grand nombre d'anciens salariés ont opté pour le travail autonome au moment de se joindre de nouveau à la population active (29 % des travailleurs auparavant salariés).

Les retraités qui retournent au travail le font peu après la retraite Les retraités retournés au travail l'ont fait en moyenne 1,5 an après leur retraite initiale. La moitié l'ont fait dans l'année qui a suivi la retraite et 30 % ont attendu entre un et deux ans. Ceux qui sont retournés dans l'année suivant la retraite avaient tendance à travailler à temps plein (57 %) et à titre de travailleurs autonomes (65 %). À l'opposé, 71 % des retraités qui sont retournés au travail après deux ans travaillaient à temps partiel et 81 % étaient des salariés.

Pour certains, le retour au travail s'inscrit dans un plan de carrière global. Un grand nombre de personnes choisissent ainsi de prendre leur retraite dès qu'elles y sont admissibles, pour ensuite commencer une nouvelle carrière ou poursuivre leur ancienne carrière en tant qu'employé contractuel.

L'emploi demeure un aspect important de la vie de nombreux retraités Toutes proportions gardées, les retraités qui ont repris le travail étaient surtout des hommes, relativement jeunes et instruits. Ils avaient également tendance à être des gestionnaires ou des professionnels à la retraite qui, pour la plupart, touchaient une pension de retraite de leur ancien employeur et pour qui le retour au travail n'était pas dicté principalement par des motifs financiers. Ces personnes aimaient travailler ou cherchaient un moyen d'occuper leur temps libre.

La tendance à retourner au travail fait ressortir l'importance du travail rémunéré pour les hommes âgés. Les types d'emplois non habituels qui caractérisent le retour au travail procurent à bon nombre de personnes une période de transition. Pour bien des hommes, le fait de disposer soudainement de tout ce temps libre, après des décennies de travail à temps plein, nécessite, en effet, une adaptation majeure, qu'un grand nombre de femmes âgées n'ont cependant pas eu à faire. La situation pourrait toutefois être différente pour les femmes plus jeunes, dont la participation à la vie active et le droit à pension se comparent à ceux des hommes; il pourrait donc y avoir convergence des profils de retraite des femmes et des hommes.

• Pour plus d'information, consulter *Les nouveaux parcours entourant la retraite au Canada : résultats de l'Enquête sociale générale*, Statistique Canada, publication nº 89-546-XPF au catalogue.

Manon Monette est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Statistique Canada.

TSC

ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE

L'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada a pour but de recueillir des données sur les caractéristiques démographiques et sociales des Canadiens. L'ESG de 1994 portait sur l'éducation, le travail et la retraite. Elle a été réalisée auprès de personnes de 15 ans et plus vivant au Canada, à l'exception des habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et de la population vivant dans un établissement.

L'échantillon était composé de près de 12 000 personnes, incluant un échantillon supplémentaire de 1 500 personnes de 55 à 74 ans. Les interviews ont été faites par téléphone, au cours d'une période de 12 mois en 1994, et le taux de réponse était de 81 %.

Mesure de la «retraite»

Les personnes étaient considérées «actuellement à la retraite» si elles avaient antérieurement été occupées et si elles avaient déclaré la retraite comme étant leur principale activité durant la semaine précédant l'enquête.

Les personnes «anciennement retraitées» étaient les personnes de 50 ans et plus qui, à une période ou une autre, avaient décidé de prendre leur retraite. Il pouvait s'agir de personnes qui avaient de nouveau pris leur retraite avant l'enquête ou qui occupaient un emploi rémunéré au moment de l'enquête.

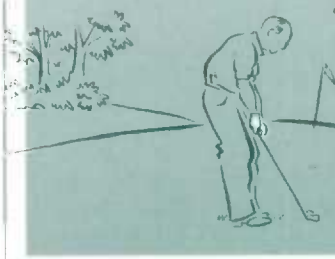

LES ENFANTS VIVANT AU SEIN DE FAMILLES À FAIBLE REVENU

par Garnett Picot et John Myles

Depuis la fin des années 70, les revenus d'emploi des travailleurs de moins de 35 ans ont considérablement diminué. En dépit du fait que la plupart des enfants de moins de 15 ans vivent dans des familles ayant à leur tête de jeunes adultes, la proportion d'enfants au sein de familles à faible revenu est demeurée relativement stable durant les années 80, augmentant et diminuant suivant le cycle économique. Cette proportion aurait toutefois augmenté considérablement si le recul des gains avait été le seul facteur déterminant. Cependant, l'augmentation des paiements de transfert aux familles a contribué à maintenir stable le pourcentage d'enfants au sein de familles à faible revenu. De plus, les changements dans les comportements des familles et de la population active ont neutralisé les effets du recul des gains. Aujourd'hui, les parents ont moins d'enfants et ils les ont à un âge plus avancé. Ils ont également un plus haut niveau de scolarité, et les familles à deux soutiens sont plus fréquentes.

Proportion d'enfants vivant dans des familles à faible revenu[1]

TSC

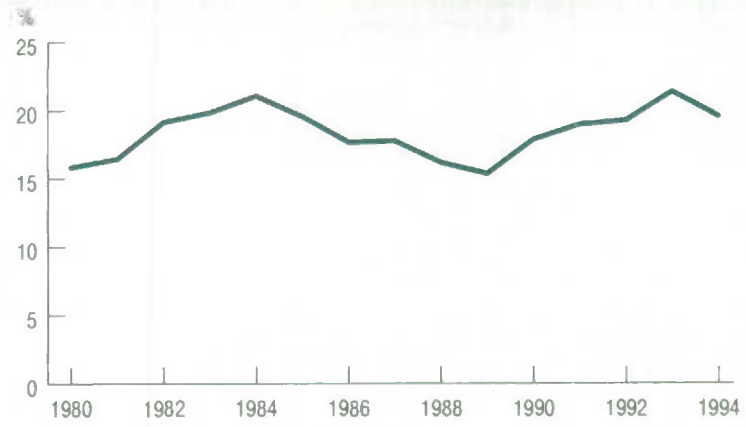

1. Enfants de moins de 18 ans vivant au sein de familles dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu.
Source : Statistique Canada, publication nº 13-207-XPB au catalogue.

La proportion d'enfants dans les familles à faible revenu demeure stable Les changements dans le pourcentage d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein de familles à faible revenu peuvent être attribués au cycle économique durant les années 80 et au début des années 90. Le pourcentage d'enfants au-dessous des seuils de faible revenu (SFR) établis par Statistique Canada a augmenté durant les récessions et a reculé durant les périodes de reprise. Aucune tendance à long terme n'a toutefois été observée, que ce soit à la baisse ou à la hausse.

Le pourcentage d'enfants vivant au sein de familles à faible revenu a été plus élevé en 1993 que durant la récession du début des années 80. Il est toutefois trop tôt pour déterminer si les années 90 marquent le début d'une tendance à la hausse à long terme, car il faudra pour cela recueillir des données sur un plus grand nombre d'années. Nous pouvons cependant dire que la proportion d'enfants vivant dans des familles à faible revenu n'a pas affiché de tendance à la hausse durant les années 80.

Un tableau similaire apparaît lorsque le seuil de 0,5 du revenu médian est utilisé comme indicateur de faible revenu. En 1991, 17 % des enfants de moins de 7 ans au Canada vivaient dans des familles disposant d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, ce pourcentage représentant une légère hausse par rapport à 1973 (16 %). La proportion a par contre diminué chez les enfants plus âgés (7 à 14 ans), passant de 19 % en 1973 à 14 % en 1991. Dans l'ensemble, aucun changement significatif dans la proportion d'enfants vivant dans des familles à faible revenu n'a été observé durant cette période.

Diminution du revenu d'emploi chez les jeunes et les travailleurs à faible revenu À la fin des années 70, les gains des jeunes adultes ont commencé à diminuer, et cette baisse s'est accélérée durant la récession du début des années 80 et

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Mesure du faible revenu

Nous utilisons dans le présent article le «seuil de 0,5 du revenu médian» comme indicateur de faible revenu. En vertu de cette approche, la répartition du revenu familial est basée sur le revenu corrigé en fonction des équivalents adultes (CEA) de chaque famille économique[1]. Le revenu familial CEA se calcule comme suit : un poids de 1,0 est attribué au premier adulte de la famille puis, selon la composition de la famille, un poids de 0,4 ou de 0,3 est attribué aux autres membres. Le nombre d'équivalents adultes dans la famille correspond tout simplement à la somme de ces poids. Le revenu familial CEA par habitant est obtenu en divisant le revenu familial total par le nombre d'équivalents adultes dans cette famille. Cette approche permet de tenir compte des avantages dont peuvent bénéficier les familles plus nombreuses, du fait que les coûts liés au fonctionnement du ménage peuvent ainsi être répartis entre plus de personnes.

Il s'agit ensuite de déterminer le revenu familial CEA médian (c.-à-d. le point où la moitié des familles a un revenu supérieur à cette valeur et où l'autre moitié a un revenu inférieur). Sont considérées à faible revenu les familles dont le revenu est inférieur à la moitié de ce revenu médian (ou «seuil de 0,5 du revenu médian»).

Nous utilisons également une autre mesure de faible revenu plus répandue à Statistique Canada – les seuils de faible revenu (SFR). Selon les habitudes de dépense de 1992, les familles ayant un revenu inférieur aux SFR, et donc considérées à faible revenu, étaient celles qui consacraient au moins 60 % de leur revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Par comparaison, la famille canadienne moyenne n'y consacre que 40 % de son revenu.

1. Une famille économique est un groupe composé de deux personnes et plus vivant dans le même logement et apparentées par le sang, par alliance (incluant les unions libres) ou par adoption. Le revenu familial inclut les impôts fédéral et provincial sur le revenu et tous les paiements de transfert du gouvernement.

• Pour plus d'information, voir Wolfson, M. et J. Evans, *Seuils de faible revenu de Statistique Canada : problèmes et possibilités méthodologiques*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, produit nº 72N0002.

immédiatement après cette période. Les changements dans les gains des jeunes hommes illustrent bien ce recul. Après correction en fonction de l'inflation, les gains annuels des hommes de 25 à 34 ans occupant un emploi à temps plein à l'année ont diminué de 10 % entre 1979 et 1992. Chez les 17 à 24 ans, la baisse a été de 19 %.

Or les revenus d'emploi forment la majeure partie du revenu familial global. De plus, la majorité (60 %) des jeunes enfants de moins de 7 ans vivait au sein de familles où le travailleur ayant le revenu le plus élevé avait moins de 35 ans. On aurait donc pu s'attendre à une augmentation du taux de faible revenu chez les enfants, puisqu'il y a eu recul dans les gains des jeunes adultes. Pourtant, comme nous l'avons indiqué précédemment, cette situation ne s'est pas produite et la proportion d'enfants au sein de familles à faible revenu est demeurée assez stable.

Cette diminution des gains des jeunes travailleurs s'inscrit dans une tendance plus générale caractérisée par un écart grandissant entre les travailleurs à faible revenu et ceux à revenu élevé. Durant les années 80, par exemple, ce sont les gains des travailleurs à faible revenu qui ont le plus diminué. Lorsqu'on tient compte uniquement des travailleurs occupant un emploi à temps plein à l'année, nous remarquons que les gains des travailleurs qui réalisent les gains annuels les plus faibles (c.-à-d. 20 % des travailleurs) ont diminué de 15 % entre 1975 et 1993, alors que peu de changements ont été observés chez les travailleurs mieux rémunérés. Cette polarisation accrue des gains a été l'un des changements économiques les plus importants des deux dernières décennies[1].

En dépit de changements significatifs dans la répartition des revenus d'emploi, la répartition du revenu familial global est demeurée remarquablement stable. Ainsi, même si le revenu d'emploi des travailleurs plus jeunes a eu tendance à diminuer, la fréquence du faible revenu (revenu d'emploi plus revenu provenant d'autres sources) parmi les jeunes familles a suivi les hauts et les bas du cycle économique, d'une part en raison de la hausse des paiements de transfert aux familles et, d'autre part, des changements dans la composition des familles.

Augmentation des paiements de transfert liée à la baisse du revenu d'emploi des jeunes familles avec des enfants Avec la diminution du revenu d'emploi de bon nombre de familles observée entre 1973 et 1991, les paiements de transfert[2] sont devenus une source de plus en plus importante de revenu, en particulier pour les familles avec des enfants. En 1991, les transferts représentaient près des deux tiers du revenu après impôt des familles à faible

1. Pour plus d'information, voir Morissette, R., J. Myles et G. Picot, «Earnings Inequality and the Distribution of Working Time in Canada», *Canadian Business Economics*, printemps 1994 et Morissette René, *Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada ?*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, produit nº 11F0019F, nº 80.

2. Les paiements de transfert incluent les allocations familiales et les allocations aux jeunes, les prestations de Sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-chômage, l'aide sociale, les crédits d'impôt fédéraux et provinciaux et autres transferts gouvernementaux.

Les revenus d'emploi des jeunes hommes sont en baisse depuis la fin des années 70 TSC

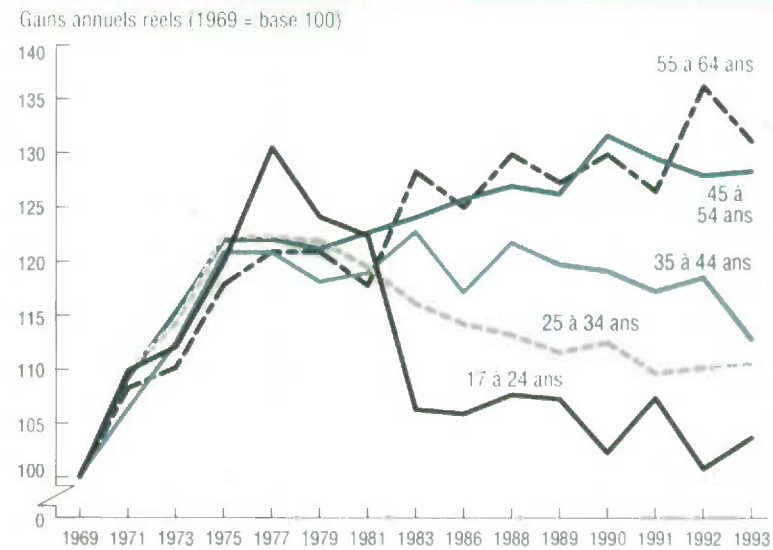

Source : Statistique Canada, Direction des études analytiques, produit nº 11F0019F, nº 82.

Familles à faible revenu avec des enfants[1] qui dépendent davantage des transferts TSC

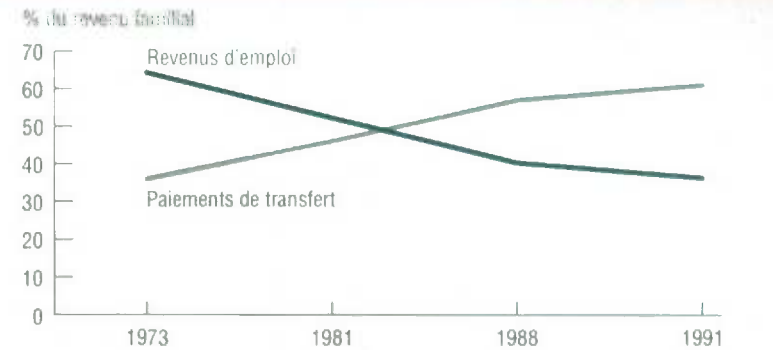

1. Familles avec des enfants de moins de 15 ans, dont le revenu est inférieur à 0,5 du revenu familial médian.
Source : Statistique Canada, Direction des études analytiques, produit nº 11F0019F, nº 82.

revenu, comparativement à un peu plus d'un tiers en 1973.

Dans les familles à faible revenu avec des enfants de moins de 7 ans, la proportion du revenu après impôt provenant des paiements de transfert est passée de 36 % en 1973 à 45 % en 1981 et à 63 % en 1991. Cette augmentation des paiements de transfert est venue essentiellement du crédit d'impôt pour enfants et de l'aide sociale.

Les paiements de transfert ont largement contribué à maintenir stable la fréquence du faible revenu chez les enfants. Sans les paiements de transfert et les crédits d'impôt, la proportion d'enfants de moins de 7 ans vivant dans des familles à faible revenu serait passée de 20 % en 1981 à 28 % en 1991. Or durant cette période, le taux réel de faible revenu parmi ces enfants (en tenant compte de l'effet des transferts et des crédits d'impôt) a augmenté dans une proportion beaucoup plus modeste, passant de 15 % à 17 %. Une tendance similaire a été observée pour les familles avec des enfants de 7 à 14 ans. Ainsi, la hausse des paiements de transfert a compensé la baisse des gains et a contribué à la relative stabilité de la fréquence du faible revenu chez les enfants.

L'évolution de la structure familiale a eu un effet majeur sur la fréquence du faible revenu chez les enfants Les paiements de transfert ne sont pas l'unique facteur qui explique la relative stabilité dans la fréquence du faible revenu chez les enfants, malgré la baisse des gains. En effet, les familles d'aujourd'hui sont très différentes de celles d'il y a 10 ou 20 ans. Les parents ont moins d'enfants et ils les ont plus tard. De plus, les parents ont en général un plus haut niveau de scolarité et les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à faire partie de la population active. L'effet cumulatif de ces changements a contribué à stabiliser la fréquence du faible revenu chez les enfants[3].

• ***Les familles ont moins d'enfants*** Entre 1973 et 1991, la proportion des familles comptant deux enfants ou moins est passée de 60 % à 70 %. Les risques de faible revenu sont plus faibles pour les familles moins nombreuses, les ressources devant être partagées entre un nombre moindre de personnes.

• ***Les parents ont leurs enfants plus tard*** L'âge auquel les parents ont leurs enfants a également augmenté. Ainsi, la proportion d'enfants dans les familles où le travailleur ayant le revenu le plus élevé avait moins de 26 ans est passée de 18 % en 1973 à 11 % en 1991. Comme le revenu familial a tendance à être plus élevé chez les travailleurs plus âgés, les enfants nés de parents plus âgés vivent dans des conditions relativement meilleures.

• ***Les parents sont plus scolarisés*** Les parents sont également plus scolarisés que par le passé, autre facteur susceptible de leur permettre de réaliser des gains plus élevés. La proportion d'enfants vivant dans des familles où le travailleur ayant le revenu le plus élevé avait fait des études postsecondaires partielles est passée de 25 % en 1973 à plus de 40 % en 1991.

• ***Les familles à deux soutiens sont plus nombreuses*** La proportion d'enfants vivant dans des familles comptant deux soutiens adultes et plus a fait un bond de 1973 à 1991, passant de 38 % à 62 %. Cette augmentation du nombre de familles à deux soutiens a eu pour effet d'accroître les gains des familles et

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

La contre-incitation au travail ?

De l'avis de certains, la hausse des transferts sociaux encourage les faibles revenus d'emploi (ce qui entraîne une augmentation du nombre d'enfants vivant dans des familles à faible revenu). Selon ces critiques, en offrant une solution de rechange au marché du travail, l'État providence crée une contre-incitation au travail pour les personnes et les familles et les encourage à dépendre de l'État. Même s'il est presque certain qu'une telle contre-incitation au travail existe, c'est plutôt l'importance de cet effet qu'il importe de connaître. Il est fort peu probable que toute contre-incitation au travail soit suffisamment forte pour expliquer le recul du revenu d'emploi chez les jeunes familles que nous décrivons dans le présent article.

Ainsi, des études sur les effets des paiements de transfert effectuées au Canada et ailleurs concluent que les changements dans le régime fiscal et le programme de transferts sociaux n'ont eu qu'un effet modeste sur l'offre de main-d'oeuvre[1]. Qui plus est, le recul dans le revenu d'emploi des jeunes n'est pas un phénomène unique au Canada. En fait, des baisses similaires ont été observées dans la plupart des pays occidentaux, dont les systèmes de sécurité sociale diffèrent pourtant beaucoup. Aux États-Unis, par exemple, des variations comparables dans la répartition des gains ont été observées, et ce, même si l'érosion des programmes de transfert durant les années 80 a eu pour effet de réduire les contre-incitations au travail.

Après presque une décennie d'études dans ce domaine, les chercheurs ont mis de côté l'idée que les paiements de transfert étaient responsables de la diminution des gains chez les jeunes et les travailleurs à faible revenu et, aujourd'hui, ils mettent plutôt en cause la demande du marché du travail, les fluctuations commerciales et l'introduction de nouvelles technologies.

Ainsi, il est peu probable que la contre-incitation au travail des programmes de transfert a été la principale cause du recul des gains de la plupart des jeunes parents. Il est beaucoup plus probable que ces programmes aient été adaptés à l'évolution des conditions du marché du travail.

1. Pour plus d'information, voir Blank, R., *Social Protection vs. Economic Flexibility, Is There a Trade-Off ?*, Chicago Press, 1994 et Hum, D. et W. Simpson, *Soutien du revenu et propension au travail : l'expérience canadienne Mincome*, Conseil économique du Canada, 1991.

de réduire les risques de faible revenu chez les enfants.

• ***Les familles monoparentales sont également plus nombreuses*** À l'opposé, les enfants vivant avec un seul parent sont proportionnellement plus nombreux à être en situation de faible revenu. La proportion d'enfants au sein de familles économiques composées d'un seul adulte est passée de 5 % en 1973 à 11 % en 1991. Cependant, les autres changements dans les caractéristiques des familles – en particulier l'accroissement des familles à deux soutiens et la réduction du nombre d'enfants par famille – ont plus que compensé la hausse du nombre de familles monoparentales.

Les changements démographiques ont eu tendance à réduire la fréquence du faible revenu chez les enfants Ces changements dans les caractéristiques des familles (moins d'enfants, parents à un âge tardif, parents plus scolarisés, davantage de familles à deux soutiens et plus de familles monoparentales) ont réduit de presque quatre points de pourcentage la fréquence du faible revenu chez les enfants de moins de 7 ans entre 1973 et 1991[4]. L'effet a été encore plus marqué chez les enfants de 7 à 14 ans, chez qui la fréquence du faible revenu aurait diminué de sept points de pourcentage. Sans ces changements, la fréquence du faible revenu aurait augmenté.

Stabilité grâce aux paiements de transfert et aux changements démographiques Si la baisse des revenus d'emploi n'avait été accompagnée d'aucun autre changement, le pourcentage d'enfants vivant au sein de familles à faible revenu aurait augmenté entre 1973 et 1991. Cela ne s'est pas produit pour deux raisons majeures : l'augmentation des paiements de transfert aux familles durant les années 80 et les changements dans les caractéristiques des familles avec des enfants.

Cependant, compte tenu des pressions financières dont fait l'objet le filet de sécurité sociale du Canada, il pourrait y avoir diminution du montant global des transferts et modification des critères d'admissibilité de manière à axer davantage les paiements de transfert sur les personnes qui en ont besoin. Il reste à voir si les changements dans les caractéristiques des familles – en particulier l'augmentation du nombre de familles à deux soutiens – compenseront toute diminution à venir des revenus d'emploi des jeunes familles. Il faudra également voir si les revenus d'emploi des jeunes et des travailleurs à faible revenu continueront de régresser, comme ce fut le cas durant les années 80 et au début des années 90.

En résumé, une grande incertitude plane toujours concernant l'évolution future de ces trois facteurs (revenus d'emploi, paiements de transfert et évolution de la structure familiale) qui ont contribué à maintenir relativement stable la proportion d'enfants vivant au sein de familles à faible revenu au cours des deux dernières décennies. À la lumière des changements significatifs qui touchent actuellement le marché du travail et le programme de transferts sociaux au Canada, un suivi continu et attentif devra être fait des tendances relatives au faible revenu et de ses causes sous-jacentes.

3. Pour plus d'information, voir Dooley, M., «The Demography of Child Poverty in Canada, 1973-1986», *Canadian Studies in Population*, vol. 18, nº 1, 1991.

4. Cette estimation a été obtenue à partir d'une méthode statistique connue sous le nom de décomposition de l'analyse de régression logistique. Pour plus d'information, voir Statistique Canada, Direction des études analytiques, produit nº 11F0019F, nº 82.

• Pour plus d'information, voir Picot, G. et J. Myles, *Transferts sociaux, variations dans la structure familiale et faible revenu chez les enfants*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, produit nº 11F0019F, nº 82.

Garnett Picot est directeur de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, et **John Myles** est professeur de sociologie à la Florida State University.

TSC

NOUVELLES PUBLICATIONS DE STATISTIQUE CANADA

- *Perspectives sur l'environnement : études et statistiques*
  Nº 11-528-XPF au catalogue
  41 $/49 $ US/57 $ US
- *Maladies cardio-vasculaires au Canada*
  Nº 82-544-XPB au catalogue
  48 $/58 $ US/68 $ US
- *Mariage, divorce et mortalité : analyse des tables de mortalité, Canada et régions*
  Nº 84-536-XPB au catalogue
  50 $/60 $ US/70 $ US
- *Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Où sont les enfants ?*
  Nº 89-528-XPF au catalogue
  25 $/30 $ US/35 $ US
- *Les nouveaux parcours entourant la retraite au Canada : résultats de l'Enquête sociale générale*
  Nº 89-546-XPF au catalogue
  37 $/45 $ US/54 $ US
- *Les jeunes et les minorités de langue officielle : 1971 à 1991*
  Nº 91-545-XPF au catalogue
  18 $/22 $ US/26 $ US

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composez sans frais le

1-800-267-6677

vivre avec des parents

LE FOYER EST UN LIEU PRIVÉ OU L'INTIMITÉ *de la vie quotidienne se partage entre conjoints, voire entre parents et enfants, mais rarement avec qui que ce soit d'autre. En 1991, plus de 4 Canadiens des ménages privés sur 5 vivaient dans une famille nucléaire ou une famille de recensement. Parallèlement, cependant, près d'un million de personnes habitaient avec d'autres parents que ceux constituant leur famille nucléaire. Ces personnes avaient tendance à vivre avec un parent, un frère ou une soeur ou encore avec un fils ou une fille, c'est-à-dire des personnes avec qui elles avaient déjà vécu par le passé.*

Quoiqu'elles ne fassent pas partie des membres d'une famille nucléaire ou de recensement, les personnes vivant avec des parents se retrouvent aussi au sein d'une cellule familiale d'un sens plus général baptisée «famille économique». Les personnes apparentées qui cohabitent, peu importe leurs liens de parenté, forment une famille économique. Le présent article examine les caractéristiques des personnes qui vivent avec des parents au sein d'une famille économique, mais ne font pas partie de la famille de recensement.

En 1991, 3 % de l'ensemble de la population des ménages privés vivaient avec des parents, proportion qui est demeurée stable au cours des deux dernières décennies. Les personnes vivant avec des parents se retrouvent dans l'un des deux différents types de ménages. Ainsi, elles peuvent faire partie d'une famille de recensement (une mère habitant avec la famille de son fils) ou cohabiter avec d'autres parents sans former une famille de recensement (deux frères partageant un appartement).

PAR NANCY ZUKEWICH GHALAM

La façon dont on définit la famille peut avoir maintes implications. Ainsi, l'admissibilité aux avantages sociaux, aux allocations familiales, aux prestations fiscales pour enfants et aux programmes de soutien du revenu repose souvent sur la structure ou le revenu de la famille. Bien que l'analyse sociale se concentre en grande partie sur la famille nucléaire ou de recensement, l'examen d'autres formes de cellule familiale pourrait nous éclairer sur diverses questions associées au changement social et à la situation socioéconomique. Il se peut, par exemple, qu'une femme âgée requière des services sociaux différents si elle vit seule ou avec son conjoint. Le fait qu'elle habite avec la famille de sa fille pourrait modifier les besoins de la famille en services de garde ou l'importance des responsabilités de cette dernière quant aux soins aux enfants et aux personnes âgées. Dans tous les cas, la structure de la famille exerce une influence sur les ressources disponibles pour le bon fonctionnement du ménage.

Une plus grande proportion de personnes âgées vivent avec des parents... Les Canadiens les plus âgés sont ceux qui vivent le plus fréquemment avec des parents. En 1991, 6 % des personnes de 65 à 74 ans des ménages privés habitaient avec des parents sans faire partie d'une famille de recensement. Cette proportion représente 103 000 personnes dans cette fourchette d'âge. Ces personnes étaient réparties assez uniformément entre celles qui vivaient avec une famille de recensement apparentée (55 %) et celles qui partageaient un ménage avec d'autres parents ne constituant pas une famille de recensement (45 %). Au sein du groupe le plus âgé, soit les Canadiens de 75 ans et plus, au-delà de 1 personne sur 10 (12 %) habitait avec des parents. Au nombre de 126 000, ces personnes étaient proportionnellement plus nombreuses à se retrouver dans une famille de recensement apparentée (62 %) que dans un ménage composé d'autres parents (38 %).

Dans les autres groupes d'âge, la proportion de personnes qui demeuraient avec des parents allait d'à peine 2 % pour les enfants de moins de 15 ans à 4 % pour les Canadiens de 15 à 24 ans. La vaste majorité des enfants de moins de 15 ans habitant avec des parents (9 sur 10) faisaient partie d'une famille de recensement apparentée.

... bien que la situation soit devenue moins courante Toutes proportions gardées, les aînés étaient à moitié moins nombreux à vivre avec des parents en 1991 qu'il y a 20 ans. En 1991, 6 % des personnes de 65 à 74 ans des ménages privés habitaient avec des parents, contre 11 % en 1971. La proportion de personnes de 75 ans et plus vivant avec des parents a diminué de façon encore plus marquée, soit de 23 % à 12 % au cours de la même période[1]. Entre-temps, la proportion de personnes âgées vivant seules chez elles est passée de 20 % à 28 %. Cette situation illustre la tendance générale vers une plus grande autonomie chez les aînés.

Au cours des deux dernières décennies, la probabilité générale de vivre avec des parents est restée stable, soit autour de 3 %, en dépit de la baisse spectaculaire observée chez les aînés. On peut attribuer cette situation à plusieurs facteurs, le principal étant le vieillissement de la génération du baby-boom. Proportionnellement moins de personnes âgées vivaient avec des parents en 1991 qu'en 1971, mais elles représentaient une plus grande part de l'ensemble de la population des ménages privés. Parallèlement, le pourcentage de personnes de 25 à 34 ans ou de 35 à 44 ans habitant avec des parents est demeuré stable, tandis que l'importance de ces groupes au sein de la population s'est accrue. Par conséquent, la population qui vivait avec des parents en 1991 se composait d'un nombre proportionnellement plus élevé de jeunes gens et moins élevé de personnes âgées.

1. Ces chiffres n'incluent que les personnes âgées des ménages privés. La proportion d'aînés vivant dans un établissement (18 % des femmes et 10 % des hommes en 1991) est restée relativement stable depuis le milieu des années 70. Voir «Les aînés de 75 ans et plus : Situation dans le ménage et mode de vie», *Tendances sociales canadiennes*, automne 1993.

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Qu'est-ce qu'une famille ?

La définition de la famille a évolué avec le temps. Avant le Recensement de 1941, elle reposait sur le concept d'unité de logement où les personnes mangent et dorment sous le même toit. La notion de «famille nucléaire» est apparue pour la première fois en 1941. Depuis 1956, Statistique Canada utilise deux définitions : famille de recensement et famille économique.

Par **famille de recensement**, on entend les couples (mariés ou en union libre), avec ou sans enfants de l'un ou l'autre conjoint. Pourvu qu'ils ne se soient jamais mariés, les enfants de n'importe quel âge vivant avec leur(s) parent(s) sont comptés parmi les membres de la famille de recensement. La définition inclut aussi les parents seuls (célibataires, séparés, divorcés ou veufs) qui cohabitent avec au moins un enfant qui ne s'est jamais marié. Les personnes apparentées qui partagent un ménage, mais qui ne satisfont pas à cette description, ne constituent pas une famille de recensement, même s'ils font partie d'une famille économique.

Une **famille économique** est un groupe de deux personnes et plus logeant sous le même toit et ayant des liens de parenté entre elles, que ce soit par le sang, le mariage, une union libre ou l'adoption. La différence conceptuelle entre la famille de recensement et la famille économique ressemble à la distinction qu'on fait habituellement entre une famille nucléaire et une famille étendue. La famille de recensement n'est constituée que des couples ou des parents qui vivent avec des enfants jamais mariés, alors que la famille économique englobe tous les parents qui vivent sous le même toit, peu importe leur lien de parenté.

• Pour plus de renseignements, voir *Les familles du Canada*, Statistique Canada, publication nº 96-307-XPF au catalogue.

De plus, une proportion faible mais croissante d'enfants vivent avec des membres de leur famille autres que leurs parents. En 1991, 2 % des enfants de moins de 15 ans habitaient avec des membres de leur famille, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 0,4 % observée 20 ans plus tôt.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre avec des parents lorsqu'elles sont âgées En 1991, 15,6 % des femmes de 75 ans et plus habitaient avec des parents, comme le faisaient 7,8 % des femmes de 65 à 74 ans et 4,4 % de celles de 55 à 64 ans. Pour les autres groupes d'âge, la proportion variait d'à peine 1,4 % (femmes de 35 à 44 ans) à 3,4 % (femmes de 15 à 24 ans).

D'un autre côté la probabilité de vivre avec des parents était similaire pour les hommes âgés et leurs cadets. En 1991, 4,2 % des hommes de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans habitaient avec des parents, à l'instar de 3,0 % des hommes de 65 à 74 ans et de 6,3 % des hommes de 75 et plus.

De plus, les hommes de moins de 45 ans étaient proportionnellement plus nombreux à vivre avec des parents que les femmes du même âge, alors qu'on assiste à la situation inverse chez les personnes de 45 ans et plus. On le doit en partie à la plus grande espérance de vie des femmes et au fait que ces dernières ont tendance à se marier plus jeunes. Il s'ensuit que, toutes proportions gardées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à connaître le veuvage, donc moins nombreuses à se retrouver dans une famille de recensement vers la fin de leur vie. En 1991, 43 % seulement des femmes de 65 ans et plus vivaient encore avec leur conjoint dans une famille de recensement, contre 76 % des hommes âgés.

Par ailleurs, les femmes obtiennent le plus souvent la garde des enfants à la dissolution d'un mariage. Quoique les parents seuls et leurs enfants forment une famille de recensement, les Canadiens antérieurement mariés mais sans personne à charge qui rejoignent leurs parents sont classés parmi ceux vivant avec des parents.

La plupart vivent avec des proches parents On ne sera guère étonné d'apprendre que les personnes qui cohabitent avec des parents ont tendance à le faire avec des membres de leur famille immédiate. Ainsi, 30 % des personnes de 15 ans et plus qui vivaient avec des parents en 1991 partageaient le ménage avec un frère ou une soeur. Parallèlement, 17 % d'entre elles habitaient avec la famille de leur fils ou de leur fille et 14 % vivaient avec celle d'un frère ou d'une soeur. Enfin, 8 % étaient ou avaient été mariés avant de retourner vivre chez leurs parents, tandis que 5 % habitaient avec un de leurs deux parents. Le reste d'entre elles (14 %) vivaient avec d'autres parents, par exemple des grand-parents, des oncles et tantes ou des cousins[2].

Une faible proportion (2 %) d'enfants de moins de 15 ans habitaient avec d'autres parents que leurs géniteurs en 1991. De ces 86 000 enfants, 76 % vivaient avec un grand-parent et 13 %, avec un oncle ou une tante.

Il convient de souligner que la situation des particuliers dans le ménage n'est pas statique. En effet, les données du recensement n'offrent qu'un «instantané» de la situation des particuliers à un moment précis dans le temps. Divers événements de la vie (abandon du foyer, mariage, naissance ou décès et dissolution du mariage, par exemple) modifient la situation des particuliers dans le ménage et la composition de la famille. Selon l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada, qui suit les Canadiens au fil des ans, 1 famille économique sur 7 a vu sa composition changer au Canada en 1993. Ainsi, 212 000 jeunes adultes de 15 à 24 ans ont quitté le foyer familial, tandis que 36 000 l'ont réintégré. De plus, parmi les 20 000 personnes âgées qui avaient commencé à vivre avec d'autres parents que leur conjoint en 1993, les deux tiers environ s'étaient jointes au ménage d'un fils ou d'une fille[3].

Une plus grande proportion de femmes vivent avec leurs enfants adultes... Les femmes ayant tendance à vivre avec des parents à un âge plus avancé, la mère se retrouve avec ses enfants adultes dans bon nombre de cas. En 1991, 25 % des femmes habitant avec des parents partageaient leur logement avec la famille d'un fils ou d'une fille, contre 7 % seulement des hommes. Par ailleurs, 2 % des femmes cohabitaient avec un enfant adulte qui avait déjà été marié, contre 0,4 % des hommes.

... tandis que les hommes préfèrent cohabiter avec un frère ou une soeur ou avec leurs parents Les hommes qui vivent avec des parents sont par contre proportionnellement plus

Vivre avec des parents se rencontre le plus fréquemment chez les femmes âgées

TSC

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

2. On n'a pu déterminer les liens de parenté de 12 % des personnes qui vivaient avec des parents en 1991.

3. Voir *La Dynamique du travail et du revenu*, Statistique Canada, publication nº 75-002-XPB au catalogue, vol. 5, nº 1.

nombreux à le faire avec un frère ou une soeur, ou à avoir regagné le domicile de leurs parents. En 1991, 34 % des hommes cohabitaient avec un frère ou une soeur, comparativement à 27 % des femmes. En outre, 19 % des hommes vivaient avec la famille de leur frère ou de leur soeur, alors que 10 % des femmes les imitaient. De même, 11 % des hommes habitant avec des parents étaient des enfants ayant déjà été mariés qui sont retournés vivre chez leurs parents, contre à peine 6 % des femmes.

Ces tendances sont cohérentes avec le fait que pratiquement la moitié (48 %) des hommes vivant avec des parents en 1991 avaient de 15 à 35 ans, contre à peine un peu plus du quart (27 %) des femmes. En outre, une femme qui obtient la garde de ses enfants après la dissolution du mariage constituerait une famille de recensement monoparentale. Elle ne serait donc pas comptée parmi les personnes vivant avec des parents, même si elle avait réintégré le foyer de ses propres parents.

Vivre avec des parents est plus fréquent chez les Autochtones... En 1991, 5 % des Autochtones vivaient avec des parents mais ne faisaient pas partie d'une famille de recensement, comparativement à 3 % des non-Autochtones. Les différences sont particulièrement marquées chez les plus jeunes et les plus vieux. Ainsi, en 1991, 6 % des enfants autochtones de moins de 15 ans habitaient avec des parents, contre 1 % à peine des autres enfants. Proportionnellement, les jeunes Autochtones de 15 à 24 ans étaient également presque deux fois plus nombreux que les jeunes non-Autochtones à vivre avec des parents, soit 7 % contre 4 %. À l'autre extrémité de la fourchette d'âge, 15 % des Autochtones de 65 ans et plus habitaient avec des parents, comparativement à 8 % des autres personnes âgées. Il se pourrait que ces tendances reflètent des coutumes propres aux Autochtones pour ce qui est du rôle et des responsabilités au sein de la famille.

... et chez les immigrants La proportion d'immigrants en général et d'immigrantes âgées en particulier vivant avec des parents est plus élevée que celle des personnes nées au Canada se trouvant dans la même situation. En 1991, 5 % de la totalité des immigrants se trouvaient dans cette situation, comparativement à 3 % des personnes nées au Canada, mais ils ne faisaient pas partie pour autant d'une famille de recensement[4].

Proportionnellement, les immigrants nés aux États-Unis ou en Europe vivent cependant beaucoup moins souvent avec des parents que les immigrants d'autres régions du monde. En 1991, 3 % des personnes nées au Canada et en Europe ou aux États-Unis habitaient avec des parents, contre 7 % des immigrants d'autres régions.

Les différences relatives à la situation des particuliers dans le ménage sont particulièrement manifestes chez les jeunes adultes et les femmes âgées. En effet, la proportion d'immigrants de 15 à 34 ans nés ailleurs qu'en Europe ou qu'aux États-Unis demeurant avec des parents en 1991 était près de trois fois plus élevée que la proportion de Canadiens ou d'immigrants d'une autre région du monde dans la même situation. Pareillement, 1 immigrante sur 4 (25 %) de 65 ans et plus venant d'une autre région que les États-Unis ou l'Europe demeurait avec des parents. À titre de

4. Le terme «immigrant» incluait les personnes qui n'avaient pas acquis la citoyenneté canadienne par la naissance, mais qui possédaient le statut d'immigrant admis. Étant des citoyens canadiens de naissance, les enfants d'immigrants admis nés au Canada ne faisaient pas partie de la population d'immigrants.

Les Autochtones sont proportionnellement plus nombreux à vivre avec des parents

TSC

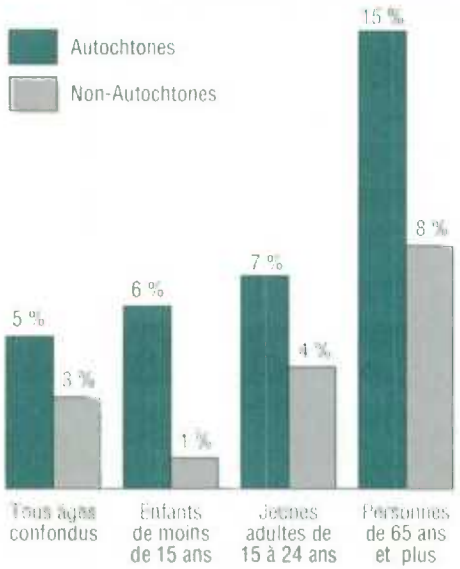

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

Les immigrants d'autres régions que les États-Unis ou l'Europe sont proportionnellement plus nombreux à vivre avec des parents

TSC

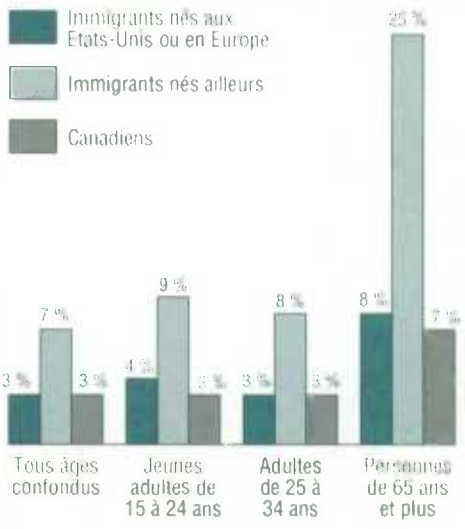

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

comparaison, 8 % des autres immigrantes âgées et 7 % des personnes âgées nées au Canada habitaient avec des parents.

Il se pourrait une fois de plus que ces variations reflètent des coutumes relatives à la famille étendue, propres à certaines régions comme l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique. D'un autre côté, environ la moitié des immigrants d'autres régions que les États-Unis ou l'Europe qui résidaient au Canada en 1991 avaient débarqué au cours des années 80. Par conséquent, les immigrants de fraîche date vivent peut-être au sein d'une famille étendue qui leur procure un soutien jusqu'à ce qu'ils soient définitivement installés.

Les personnes apparentées constituent une importante source d'aide financière et sociale Bien que la forme et la taille de la famille puissent varier considérablement, les membres de cette dernière assument habituellement certaines responsabilités les uns envers les autres. Les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sociale générale de 1990 indiquent que même lorsqu'ils vivent dans des ménages distincts, les Canadiens bénéficient d'une aide appréciable de la famille. Ainsi, 59 % de l'aide extérieure pour les travaux domestiques venait d'un membre de la famille. De même, 68 % de ceux qui avaient procuré une aide financière aux membres d'un autre ménage venaient en fait en aide à un parent[5]. Bien que la proportion de personnes âgées cohabitant avec des parents ait fléchi depuis les années 70, la même enquête donne à penser qu'en 1990, conjoints et enfants demeuraient les principales sources de soutien affectif pour les aînés de 65 ans et plus[6].

Bien sûr, loger sous le même toit que des parents peut aussi constituer une garantie de sécurité, surtout pour les personnes âgées et les jeunes adultes. Pour bon nombre d'entre eux, pareille solution pourrait faire toute la différence entre subsister avec un revenu modeste et connaître une vie moins difficile. En 1993, par exemple, 56 % des femmes âgées et 38 % des hommes âgés qui vivaient seuls ou avec des personnes non apparentées signalaient un faible revenu, contre 8 % à peine des personnes âgées vivant au sein d'une famille économique. La fréquence d'un faible revenu était encore plus élevée chez les jeunes de 15 à 24 ans qui habitaient seuls ou avec des personnes non apparentées, soit 64 % chez les femmes et 59 % chez les hommes.

Les personnes qui cohabitent avec des parents y vont de leur contribution financière Beaucoup de gens qui vivent avec des parents contribuent au soutien financier du ménage[7]. En 1991, 40 % des personnes de 15 ans et plus demeurant avec des parents avaient absorbé une partie des frais de logement. On en déduit que certaines personnes peuvent aussi vivre avec des parents dans le but de mettre leurs ressources en commun.

La mesure dans laquelle les personnes qui vivent avec des parents absorbent une partie des coûts d'habitation dépend de la situation des particuliers dans le ménage. En 1991, les deux tiers (67 %) de ceux qui partageaient un domicile avec des parents sans faire partie d'une famille de recensement étaient des soutiens du ménage. D'un autre côté, ceux qui vivaient au sein d'une famille de recensement apparentée étaient proportionnellement beaucoup moins nombreux à absorber une partie des coûts d'habitation. Ainsi, en 1991, à peine 15 % des personnes qui habitaient avec la famille d'un frère ou d'une soeur, la famille d'un enfant ou la famille d'un autre parent avaient contribué au soutien financier du ménage.

Toutes proportions gardées, les personnes âgées qui habitent avec des parents sont généralement les plus nombreux à absorber une partie des coûts d'habitation. En 1991, 27 % des personnes de 45 à 64 ans qui vivaient avec une famille de recensement apparentée comptaient parmi les soutiens du

5. Voir «La famille étendue aujourd'hui», *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1992.

6. Voir «Soutien affectif et contacts familiaux chez les Canadiens âgés», *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1993.

7. Par soutien du ménage, on entend le ou les membres du ménage qui paient le loyer, l'hypothèque, les taxes, l'électricité et les autres dépenses du logement. Pour la première fois en 1991, les répondants pouvaient attribuer la responsabilité de ce genre de dépenses à plus d'une personne.

ménage, tout comme 12 % des personnes de 75 ans et plus. Cette proportion tombe à 6 % à peine pour les Canadiens de 15 à 24 ans. On remarque une tendance générale analogue pour les personnes qui cohabitent avec d'autres parents, quoique les chiffres soient beaucoup plus élevés. En 1991, la proportion de soutiens du ménage allait de 75 % chez les personnes de 65 à 74 ans à 58 % chez celles de 15 à 24 ans.

Une plus grande proportion de femmes que d'hommes subviennent aux besoins du ménage Peu importe la situation des particuliers dans le ménage, les femmes vivant avec des parents sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à payer leur part des coûts d'habitation. Ainsi, 16 % des femmes qui demeuraient avec une famille de recensement apparentée étaient aussi soutiens du ménage en 1991, contre 13 % des hommes. L'écart est encore plus grand pour ceux qui cohabitent avec d'autres parents sans qu'il y ait famille de recensement. En 1991, 71 % des femmes se trouvant dans cette situation avaient payé une partie des coûts d'habitation, comparativement à 62 % des hommes.

En règle générale, cette observation est valable pour les femmes de tout âge. Seulement les femmes âgées vivant au sein d'une famille de recensement apparentée étaient proportionnellement moins nombreuses que les hommes âgés à régler une partie des coûts d'habitation. Toutefois, les femmes de 65 ans et plus à qui ce cas particulier s'applique représentaient près du quart des femmes vivant avec des parents (23 %). Par ailleurs, les hommes âgés habitant avec une famille de recensement apparentée représentaient à peine 8 % des hommes qui vivaient avec des parents cette année-là.

Conclusion Quoique la situation des particuliers dans le ménage ait changé à divers égards au cours des deux dernières décennies, la proportion de Canadiens habitant avec des parents est demeurée stable. En règle générale, les personnes âgées (les femmes surtout) sont proportionnellement les plus nombreuses à vivre avec des parents, tandis que proportionnellement plus de jeunes hommes que de jeunes femmes se retrouvent dans le même cas. Néanmoins, la proportion de femmes et d'hommes âgés vivant avec des parents a diminué, une part grandissante d'entre eux se retrouvant seuls dans leur logis. Les Canadiens qui cohabitent avec des parents le font le plus souvent avec des proches, par exemple un frère ou une sœur, voire un fils ou une fille adulte.

L'origine ethnique et les coutumes semblent avoir de l'importance puisque les Autochtones et les immigrants d'une autre région que l'Europe ou les États-Unis sont considérablement plus susceptibles de vivre avec des parents que le reste des Canadiens. Une forte proportion de personnes demeurant en compagnie de leurs parents contribuent à régler les coûts d'habitation, signe que la mise en commun des ressources peut aussi constituer un facteur appréciable.

À mesure que la population vieillit et se diversifie sur le plan ethnique, et que les conditions économiques évoluent, l'étude de la situation des particuliers dans le ménage reste une clé importante à l'analyse des tendances sociales. C'est pourquoi les résultats du Recensement de 1996 et d'enquêtes longitudinales comme l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu continueront de nous renseigner sur la manière dont les Canadiens vivent ensemble.

Nancy Zukewich Ghalam est analyste principale à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

Toutes proportions gardées, les femmes qui vivent avec des parents sont généralement plus nombreuses à contribuer au soutien du ménage que les hommes[1]

TSC

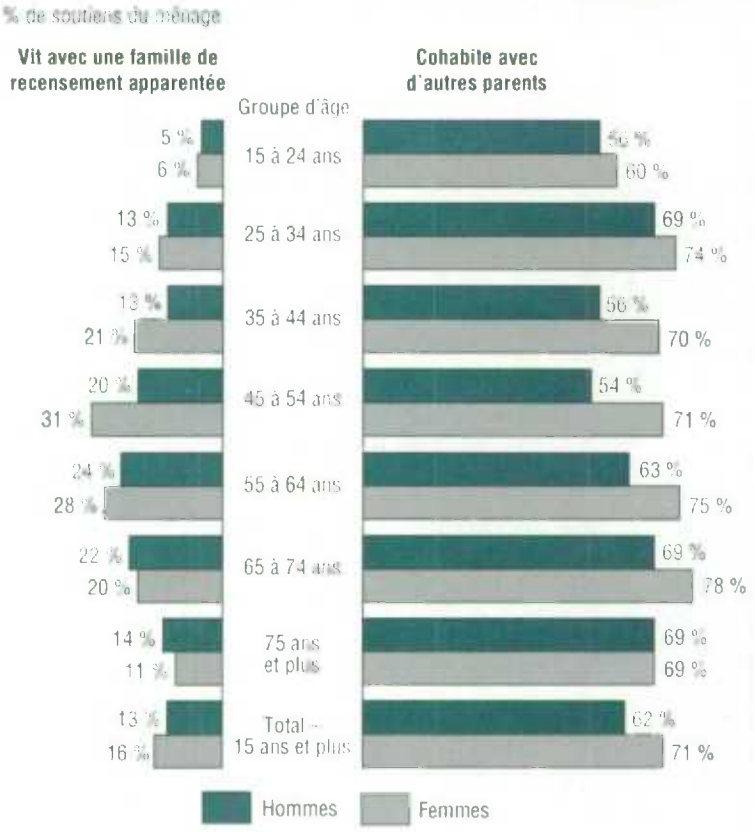

1. Par soutien du ménage, on entend le ou les membres du ménage qui paient le loyer, l'hypothèque, les taxes, l'électricité et les autres dépenses du logement.
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

TSC

Mesure et évaluation du travail non rémunéré des ménages

Au Canada comme ailleurs dans le monde, les gens consacrent à peu près autant de temps au travail non rémunéré qu'au travail rémunéré. Peu importe la manière dont on l'évalue, le travail non rémunéré représente une importante utilisation des ressources. Il entraîne donc des coûts et des avantages appréciables pour les particuliers, les ménages et la société. L'article que voici expose de façon succincte les activités qui font partie de ce qu'on appelle le travail non rémunéré, présente les estimations les plus récentes de Statistique Canada sur la valeur de ce travail et traite de l'influence que les tendances démographiques, économiques et sociales ont exercée sur lui au cours des 30 dernières années.

par Chris Jackson

Les questions relatives au travail non rémunéré suscitent un intérêt grandissant depuis quelques années. Elles comprennent les aspects suivants : garderies, soins prodigués à la population croissante de personnes âgées, part disproportionnée du travail non rémunéré effectué par les femmes, pressions résultant de la difficulté d'équilibrer les responsabilités familiales et professionnelles et inclusion du travail non rémunéré aux statistiques nationales comme le Système de comptabilité nationale. On s'intéresse aussi à la manière d'adapter les politiques et les programmes relatifs à l'impôt, aux pensions et au soutien du revenu pour souligner la contribution du travail non rémunéré au bien-être socioéconomique de la population canadienne. De leur côté, les tribunaux s'efforcent d'évaluer le travail non rémunéré. En effet, les avocats et les juges doivent connaître la valeur de ce travail dans les affaires de négligence causant des blessures ou la mort et dans les causes de divorce.

Le travail non rémunéré touche une vaste gamme d'activités Les lignes directrices internationales recommandent qu'on limite le travail non rémunéré aux

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Mesure du travail non rémunéré

Il serait impossible d'estimer la valeur du travail non rémunéré sans les enquêtes sur l'emploi du temps. Pareilles enquêtes nous renseignent sur l'importance et la nature du travail non rémunéré effectué et sur ceux qui l'effectuent. Les premiers efforts de Statistique Canada dans ce domaine remontent au milieu des années 70 et reposaient sur les données recueillies dans le cadre de sondages sur l'emploi du temps à Halifax et à Toronto, en 1971-1972.

Des études subséquentes se sont inspirées de l'Enquête pilote sur l'emploi du temps de 1981 et de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1986 et de 1992 sur le même sujet. Dans le cadre de chaque enquête, les répondants avaient été priés de noter leur emploi du temps pendant 24 heures, en ce qui concerne notamment le travail rémunéré, le travail non rémunéré, l'éducation, l'hygiène personnelle et les loisirs.

Les enquêtes de 1986 et de 1992 portaient sur un échantillon représentatif des personnes de 15 ans et plus dans les ménages des 10 provinces. L'Enquête pilote de 1981 touchait des personnes à 14 endroits, un peu partout au Canada. Bien que le travail non rémunéré accompli par chacun améliore le bien-être de la famille et de la société en général, on n'avait pas mesuré le travail non rémunéré des enfants de moins de 15 ans, des personnes vivant dans un établissement et des résidents temporaires du Canada.

Les Canadiens consacrent à peu près autant de temps au travail rémunéré qu'au travail non rémunéré TSC

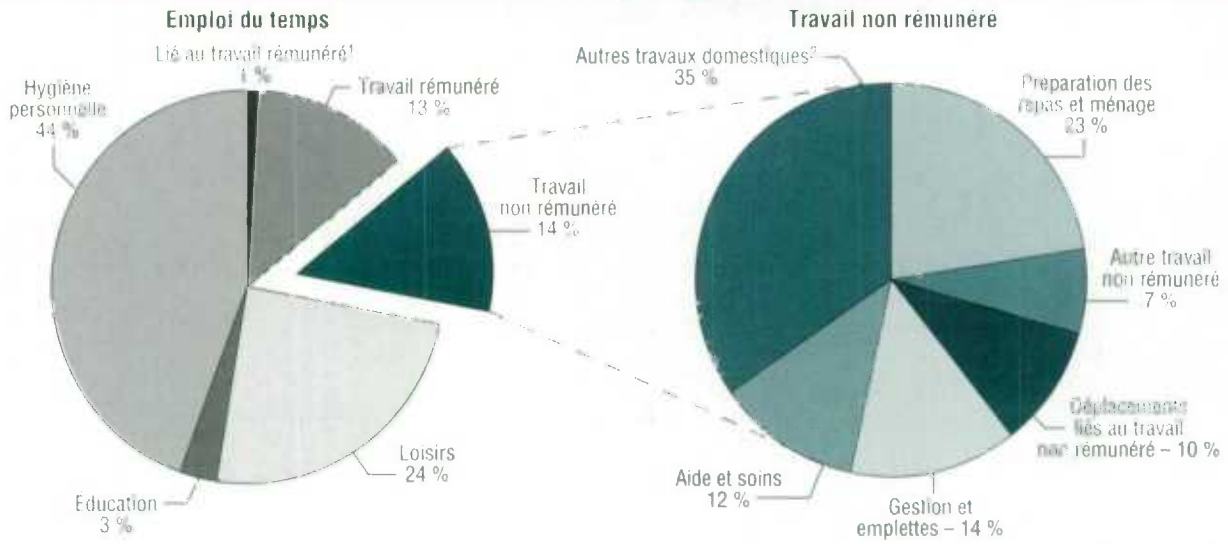

1. Y compris la recherche d'un emploi, le temps d'inactivité avant et après le travail et les déplacements pour se rendre au travail et en revenir.
2. Y compris nettoyer, laver, repasser et raccommoder les vêtements, réparer les chaussures, réparer et entretenir la maison, jardiner et entretenir le terrain et prendre soin des animaux familiers.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1992.

Qu'est-ce que le travail non rémunéré ? TSC

A : Travaux domestiques

Tâches ménagères	Exemples
✓ Préparation des repas	faire du thé, dresser la table, cuisiner, nettoyer après le repas ou la cuisine, laver et essuyer la vaisselle
✓ Ménage	laver les planchers, épousseter et passer l'aspirateur, faire les lits, sortir les ordures
✓ Entretien des vêtements	faire la lessive, étendre le linge sur la corde, plier les vêtements et le linge de maison, raccommoder des vêtements, coudre des boutons, polir les chaussures, faire des ourlets
✓ Réparations et entretien	peindre, plâtrer un mur, faire de la plomberie, réparer ou laver la voiture, faire des rénovations, tondre et arroser le gazon, désherber, composter, ratisser les feuilles, arroser les plantes d'intérieur
✓ Autres tâches ménagères	emballer en prévision d'un déménagement ou des vacances, réagencer le mobilier, ranger les provisions, toiletter et nourrir les animaux familiers
Aide et soins	
✓ Soins aux enfants	nourrir et changer un bébé et d'autres enfants ainsi que leur donner le bain, les mettre au lit, leur apprendre des choses, les aider à faire leurs devoirs, les réprimander, faire la lecture et la conversation aux enfants, dispenser les premiers soins et donner des médicaments ou des injections, prendre la température, jouer avec les enfants, faire des promenades à pied ou à bicyclette avec eux, assurer gratuitement la garde des enfants (autres membres du ménage que les parents ou les tuteurs), rendre visite à des enfants à l'hôpital
✓ Soins aux adultes	laver et couper les cheveux, donner un bain, apporter une aide aux adultes handicapés ou âgés du ménage, dispenser les premiers soins, préparer et donner des médicaments, prendre la température
Gestion et emplettes	payer les factures, tenir le chéquier à jour, dresser une liste d'achat, remplir une déclaration de revenus, aller acheter des aliments, des vêtements, de la quincaillerie ou de l'essence, chercher une maison ou un appartement, faire réparer des appareils ménagers
Déplacements	faire des déplacements liés à la gestion du ménage et à l'achat de biens et de services, conduire des membres de la famille à la garderie, au travail, à l'école, à l'hôpital ou ailleurs, faire d'autres déplacements liés aux tâches ménagères
B : Autre travail non rémunéré	
✓ Bénévolat	solliciter des fonds, participer à un service d'écoute téléphonique, livrer des repas
✓ Aide et soins (autres)	aider des amis, des voisins, des parents et d'autres personnes à faire le ménage, la cuisine, des réparations et l'entretien ou leur offrir du transport
✓ Déplacements (autre travail non rémunéré)	se déplacer dans le cadre d'un travail bénévole ou d'autres types d'assistance

Source : Statistique Canada, publication nº 13-603-XPF au catalogue, nº 3.

activités non rémunérées qui débouchent sur la production de biens et de services échangeables sur le marché. Le travail non rémunéré inclut donc les aspects suivants : travaux domestiques, soins aux enfants, emplettes et gestion du ménage, bénévolat, aide procurée à des amis, à des proches et à autrui et déplacements pour se rendre au lieu des activités concernées et en revenir.

La majeure partie du travail non rémunéré est toujours effectuée par les femmes En 1992, les Canadiens adultes avaient consacré 25 milliards d'heures au travail non rémunéré, soit 1 164 heures par adulte, ce qui représente une baisse par rapport aux 1 223 heures enregistrées en 1961.

En moyenne, les femmes avaient passé 78 % plus de temps que les hommes à effectuer un travail non rémunéré en 1992 (1 482 heures par année contre 831 heures). Elles avaient toutefois consacré 11 % moins de temps au travail non rémunéré en 1992 qu'en 1961, bien que leur taux de participation à la population active ait presque doublé au cours de la même période. En revanche, les hommes ont accru le temps qu'ils réservent au travail non rémunéré de 6 %. Quoi qu'il en soit, les femmes effectuaient toujours près des deux tiers du travail non rémunéré en 1992. Lorsqu'on combine le travail rémunéré et le travail non rémunéré, on se rend compte que les femmes travaillent autant que les hommes.

La principale tâche : cuisiner et nettoyer Ensemble, la préparation des repas et le ménage constituent de loin l'activité la plus accaparante, exigeant presque le quart du temps consacré au travail non rémunéré. Les travaux domestiques absorbent près de 95 % du travail non rémunéré, le reste allant au bénévolat et à l'aide procurée à d'autres personnes que les membres du ménage. Bien que le bénévolat et l'aide procurée à autrui ne constituent que 5 % du travail non rémunéré, ces deux activités équivalaient encore à plus de 730 000 emplois à temps plein en 1992.

La composition des tâches et la répartition du travail ont changé Les Canadiens passaient moins de temps à préparer les repas et à prendre soin des

Tendances démographiques, économiques et sociales qui influent sur le travail non rémunéré

Afflux spectaculaire de femmes au sein de la population active La participation des femmes à la population active a presque doublé au cours des 30 dernières années, pour atteindre 58 % en 1992. Le taux de participation des femmes qui ont des enfants de moins de 3 ans en a pratiquement fait autant, passant de 32 % à 61 % entre 1976 et 1992. Le temps consacré aux soins non rémunérés aux enfants a donc sensiblement diminué, tandis que la demande de services rémunérés de garde d'enfants a augmenté.

Moins d'enfants, plus de personnes âgées Au plus fort du baby-boom de l'après-guerre, les enfants de moins de 5 ans formaient au-delà de 12 % de la population. Ils n'en représentaient plus qu'environ 7 % en 1992. Par conséquent, les Canadiens ne sont plus contraints de consacrer autant de temps aux soins prodigués aux enfants et aux activités connexes puisqu'ils ont moins d'enfants et que ceux-ci ont vieilli. Cette situation a aussi des répercussions sur l'économie. Ainsi, les femmes qui ont de jeunes enfants quittent souvent provisoirement le marché du travail, travaillent à temps partiel ou recourent à des services de garde.

En 1992, les personnes âgées constituaient jusqu'à 12 % de la population, comparativement à 8 % en 1961. Bien que les aînés soient en meilleure santé que dans le passé, bon nombre d'entre eux requièrent de l'aide et des soins, surtout les plus âgés. Parallèlement, les responsabilités exigeantes associées à un travail rémunéré ou à la présence d'enfants au foyer leur sont épargnées. Par conséquent, les personnes âgées ont plus de temps libre pour le bénévolat ainsi que pour aider les autres et en prendre soin par simple dévouement.

Réduction de la taille des ménages Entre 1961 et 1992, la taille du ménage moyen est passée de 3,9 à 2,6 personnes. Un ménage plus petit signifie moins de travaux domestiques. Toutefois, les «économies d'échelle» sont également plus rares. Ainsi, cuisiner pour trois ne demande souvent guère plus de temps que préparer un repas comparable pour seulement deux personnes.

Plus de pièces à nettoyer et plus de commodités Les Canadiens vivent dans des logements plus spacieux et mieux équipés qu'en 1961. Ainsi, le nombre moyen de pièces par logement est passé de 5,4 à 5,9 entre 1961 et 1992. Toutefois, le nettoyage a tendance à augmenter avec le nombre de pièces. Aujourd'hui, tous les logements ou presque sont alimentés en eau chaude et comptent un bain, une douche et une toilette à chasse d'eau. Au début des années 60, de 15 % à 20 % environ des logements en étaient privés. Ces commodités facilitent bon nombre d'activités non rémunérées, notamment cuisiner, prendre soin des enfants et laver la vaisselle, même si leur entretien exige en soi un peu de temps.

En 1992, 57 % des ménages vivaient dans un logement individuel non attenant, contre 65 % en 1961. Cette situation influe aussi sur l'importance et la nature du travail non rémunéré des Canadiens. En effet, ceux qui habitent en appartement consacrent généralement moins de temps à réparer et à entretenir la maison, à nettoyer à l'extérieur, à jardiner et à prendre soin des lieux.

Plus d'appareils électroménagers que jamais En 1992, la plupart des ménages possédaient une cuisinière électrique, un réfrigérateur et un aspirateur. Trois ménages sur quatre environ avaient aussi un four à micro-ondes, un congélateur, une laveuse automatique et une sécheuse. Enfin, 44 % étaient propriétaires d'un lave-vaisselle en 1992, comparativement à moins de 2 % en 1961. Les appareils électroménagers peuvent entraîner des économies de temps et rendre certaines tâches plus faciles. Parallèlement, leur propriétaire peut passer plus de temps à les réparer et à les entretenir ou à chercher des services de réparation.

On peut s'étonner que le temps consacré aux travaux domestiques n'a presque pas changé au fil des ans. L'explication réside en partie dans un relèvement des normes de qualité et d'hygiène. Ainsi, les laveuses automatiques ont simplifié la lessive, comparativement aux anciens appareils à essoreuse. De nos jours cependant, les Canadiens lavent leurs vêtements et le linge de maison plus souvent. Par ailleurs, l'existence d'appareils moins coûteux et plus efficaces incitent les ménages à entreprendre eux-mêmes certains travaux au lieu d'acheter les biens ou les services correspondants sur le marché.

Plus d'argent à gérer et à dépenser La hausse du nombre d'emplois détenus par les femmes depuis 1961 coïncide avec l'augmentation du revenu familial. Ainsi, le revenu familial moyen est passé de 28 500 $ à 53 700 $ (dollars de 1992) entre 1961 et 1992. Faire des emplettes et gérer les finances du ménage requièrent donc désormais plus de temps, car il y a plus d'argent à gérer, à dépenser et à investir.

Les habitudes de dépense ont changé Dans certains cas, les ménages recouraient plus aux services commerciaux en 1992 qu'en 1961. Les Canadiens dépensaient plus, par exemple, pour les repas consommés à l'extérieur en 1992 (32 %) qu'en 1961 (17 %). De plus, les dépenses consacrées aux soins aux enfants hors du foyer, un des éléments des dépenses personnelles qui a crû le plus rapidement, sont passées de 37 millions de dollars à 2,8 milliards de dollars entre 1961 et 1992.

Il se pourrait que l'autonomie des ménages ait grandi à d'autres égards. Ainsi, en 1992, 83 % des ménages possédaient au moins un véhicule, contre 68 % en 1961. Si on ajoute à cela le fait qu'un plus grand nombre de personnes possèdent plusieurs véhicules, on comprend pourquoi la croissance des frais personnels a diminué au titre du transport en commun et des services de taxis. De même, les services de blanchisserie et de nettoyage à sec représentent désormais une plus petite fraction du budget des ménages malgré la hausse de plus de 190 % des dépenses au titre de l'habillement observée entre 1961 et 1992, car les ménages possèdent maintenant leurs propres laveuse et sécheuse.

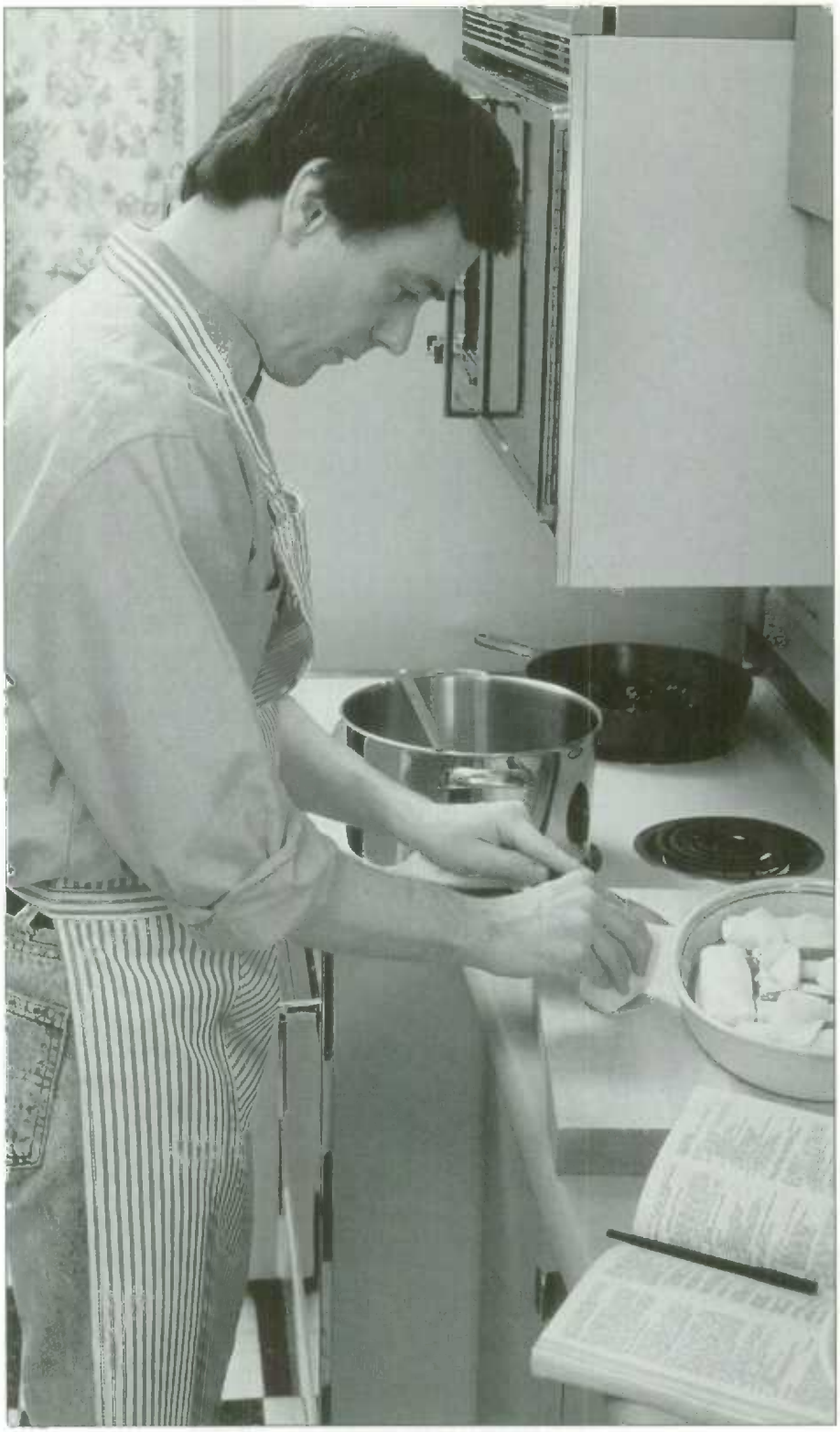

membres du ménage en 1992 qu'en 1961. Cependant, ils nettoyaient, prenaient soin des vêtements, s'occupaient des réparations et de l'entretien, géraient le ménage et faisaient des emplettes plus souvent.

La répartition de ces tâches entre les deux sexes a elle aussi changé depuis 1961. En effet, en 1992, les femmes consacraient relativement plus de leur temps au ménage, à la gestion et aux emplettes, aux déplacements, au bénévolat et à l'aide procurée à d'autres personnes que les membres du ménage. Parallèlement, les hommes s'occupaient plus des réparations et de l'entretien ainsi que des travaux «typiquement» féminins comme la préparation des repas et l'entretien des vêtements.

Évaluation du travail non rémunéré

On estime la valeur du travail non rémunéré d'après le taux de rémunération horaire établi grâce aux données du recensement sur le revenu d'emploi. Les deux méthodes d'évaluation les plus fréquentes reposant sur la rémunération font intervenir les notions de «coût de renonciation» et de «coût de remplacement». Dans le premier cas, on attribue une valeur au travail non rémunéré en fonction du taux de rémunération de la personne qui effectue le travail[1]. La valeur du travail non rémunéré est fixée au coût de renonciation avant et après imposition.

La méthode du coût de remplacement attribue une valeur au travail non rémunéré d'après le taux de rémunération consenti aux personnes qui effectuent un travail similaire[2]. Le calcul peut se faire de deux façons. L'approche du «généraliste» suppose qu'on applique le taux de rémunération des employés de maison (femme ou homme à tout faire). Celle du «spécialiste» suppose l'application d'un taux de rémunération d'après l'emploi spécialisé. Par exemple, on évalue la préparation des repas à partir de la rémunération des cuisiniers ou des chefs cuisiniers.

Ces deux méthodes présentent l'inconvénient de n'être qu'indirectement liées à la valeur des biens et des services engendrés par le ménage. Avec la méthode du coût de renonciation, par exemple, faire la vaisselle est une activité qui pourrait être évaluée à 100 $ l'heure pour un avocat ou à 10 $ l'heure pour un préposé aux ventes, même si les deux personnes font ce travail aussi bien l'une que l'autre.

La méthode du coût de remplacement part du principe que les membres du ménage effectuent le travail aussi efficacement qu'une entreprise ou que le personnel de maison qui pourrait théoriquement s'en charger. Supposons, par exemple, qu'un membre du ménage prenne une heure pour tondre la pelouse. Le coût de remplacement de ce travail non rémunéré correspondrait au prix d'une heure de travail pour un ouvrier jardinier ou un employé de maison. C'est cette valeur qu'on utilise même si, en réalité, ces travailleurs peuvent prendre moins de temps et peut-être même effectuer un meilleur travail. La méthode du coût de remplacement suppose aussi que certaines tâches comme la gestion du ménage et le bénévolat

peuvent être déléguées à des employés de maison, ce qui pourrait s'avérer irréalisable en pratique.

Beaucoup de chercheurs préconisent la méthode du coût de remplacement du généraliste. En effet, les employés de maison travaillent dans un milieu et dans des conditions analogues à ceux que connaissent les membres du ménage. De plus, cette méthode est plus facile à utiliser.

En 1992, le travail non rémunéré valait presque 11 000 $ par adulte Selon la méthode du coût de remplacement du généraliste, les Canadiens avaient accompli pour 136 milliards de dollars (dollars de 1992) de travail non rémunéré en 1961 et pour 235 milliards de dollars en 1992. Le montant de chacune des deux années représente environ le tiers du produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire la valeur totale des biens et des services sur le marché.

La valeur du travail non rémunéré s'établissait en moyenne à 10 900 $ par adulte en 1992, ce qui représente une baisse par rapport aux 11 300 $ enregistrés en 1961. Ces moyennes camouflent toutefois des variations importantes d'un groupe démographique à l'autre. Ainsi, le travail non rémunéré accompli par les femmes mariées qui n'étaient pas occupées et qui avaient des enfants valait 24 400 $ en 1992. Or, la même année, le travailleur rémunéré moyen gagnait 24 900 $.

Encore beaucoup de pain sur la planche En dépit des progrès réalisés dans la mesure du travail non rémunéré, la définition du travail rémunéré et la manière de l'évaluer continuent de soulever la polémique. En effet, distinguer le travail non rémunéré des loisirs ou des activités personnelles (non-travail) n'est pas toujours évident. Devrait-on y inclure des activités comme faire de la culture physique, enrichir ses connaissances, faire de l'artisanat et se rendre au travail ? D'autres activités, souvent incluses dans le travail non rémunéré, comme jardiner, faire du lèche-vitrine ou jouer avec les enfants, s'apparentent-elles plus aux loisirs ?

Il est aussi important de résoudre la question délicate de l'évaluation du travail non rémunéré. Devrait-on estimer celui-ci d'après le temps consacré à telle ou telle activité ou d'après la valeur des biens et des services qui en résultent ? La valeur marchande convient-elle à l'évaluation du travail non rémunéré des ménages ?

La façon dont le débat sur la mesure et l'évaluation du travail non rémunéré évolue influera sans aucun doute sur les efforts de Statistique Canada en la matière dans l'avenir. Entre-temps, Statistique Canada poursuit ses recherches en vue d'instaurer un système de statistiques sur le travail non rémunéré. Le Recensement de 1996 est le premier recensement canadien à mesurer le temps consacré aux travaux domestiques et aux soins prodigués aux enfants et aux personnes âgées. Les données recueillies feront partie intégrante du nouveau système.

Des renseignements plus précis sur le travail non rémunéré pourraient nous aider à nous faire une meilleure idée de l'utilisation des ressources humaines. On pourrait donc mieux comprendre l'économie et les liens entre les branches d'activité commerciales et non commerciales. Mesurer le travail non rémunéré nous renseigne sur le genre de travail effectué, les biens et les services qui en découlent, les coûts engagés ainsi que sur ceux qui accomplissent ce travail et ceux qui en bénéficient. Un aspect peut-être encore plus important est que, ce faisant, on reconnaît l'utilité du travail non rémunéré que les Canadiens effectuent pour eux-mêmes, pour les membres de leur famille et leurs amis et pour la communauté en général.

1. Au lieu d'effectuer le travail non rémunéré, les membres du ménage auraient pu travailler et ainsi gagner un revenu. La valeur du travail non rémunéré correspond donc au coût de renonciation, c'est-à-dire au revenu d'emploi non réalisé.

2. Au lieu de se charger du travail lui-même, le membre du ménage aurait pu acheter les biens ou les services. La valeur du travail non rémunéré correspond donc à la somme déboursée pour payer une autre personne afin qu'elle fasse le travail (coût de remplacement).

Entre 1961 et 1992, la valeur totale du travail non rémunéré a augmenté, mais sa valeur par adulte est restée presque la même

TSC

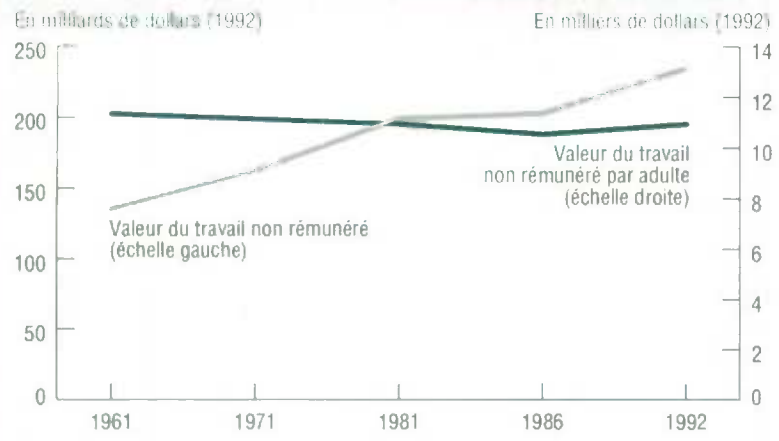

Source : Statistique Canada, publication nº 13-603-XPF au catalogue, nº 3.

• Le présent article s'inspire de *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, Statistique Canada, publication nº 13-603-XPF au catalogue, nº 3.

Chris Jackson est économiste de recherche à la Division des comptes nationaux et de l'environnement de Statistique Canada.

TSC

CARNET DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Suggestions relatives à l'utilisation de Tendances sociales canadiennes *en classe*

Plan de cours inspiré de «Profil de la population du Canada du XXIe siècle»

Objectifs

- ❑ Étendre les connaissances de l'apprenant sur les statistiques démographiques.
- ❑ Comprendre de quelle façon les tendances démographiques du passé se répercutent sur les tendances actuelles et à venir.
- ❑ Voir de quelle manière la fécondité, la mortalité et la migration concourent à modifier la population.
- ❑ Apprécier l'incidence des tendances démographiques sur la société.

Méthode

1. Remettre à chaque apprenant un exemplaire de l'article «Profil de la population du Canada du XXIe siècle». Passer en revue des expressions comme «fécondité», «mortalité», «migration», «accroissement naturel» et «rapport de dépendance».
2. Demander à l'apprenant d'inscrire l'année de sa naissance et de calculer en quelle année il aura 30, 50 et 65 ans.
3. Demander à l'apprenant de lire l'article.
4. Répartir ou non la classe en petits groupes et identifier les changements qu'ont subis la fécondité, la mortalité et la migration au cours des 50 dernières années. Discuter des principaux facteurs à l'origine de ces changements.
5. Parler avec les apprenants de la façon dont les taux de fécondité, de mortalité et de migration au Canada ont ralenti la croissance démographique et entraîné le vieillissement de la population.
6. En se fondant expressément sur l'article, monter un jeu de rôles où les apprenants sont divisés en trois groupes de «planificateurs de politique sociale». Le premier groupe s'occupera des enfants et des jeunes, le deuxième, de la population d'âge actif et le troisième, des personnes âgées. Demander aux apprenants d'indiquer les problèmes auxquels chaque catégorie de personnes se heurte aujourd'hui et se heurtera dans l'avenir. Prier chaque groupe de présenter son point de vue au reste de la classe.

Autres ressources utiles

- ❑ Pour obtenir plus de renseignements sur les estimations de la population, consulter *Statistiques démographiques annuelles, 1995*, Statistique Canada, publication nº 91-213-XPB au catalogue.
- ❑ Pour accéder aux projections démographiques selon l'âge et le sexe et obtenir des graphiques, consulter les CD-ROM E-STAT ou CANSIM de Statistique Canada. Pour des données courantes et historiques, consulter les matrices 6367 à 6379; pour les projections démographiques, consulter les matrices 6900 à 6912. Sous les rubriques générales de la liste de sujets correspondant aux statistiques démographiques et sociales, vous retrouverez de l'information sur les naissances, les décès, les mariages, l'immigration et l'émigration.

Partagez vos idées !

Y a-t-il des leçons s'inspirant de TSC que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants ? Faites part de vos idées ou de vos commentaires à Harris Popplewell, enseignant en sciences sociales à l'école secondaire J.-S.-Woodsworth, a/s de Joel Yan, Programme de liaison avec les universités, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet : yanjoel@statcan.ca.

Nota : Vous pouvez photocopier le «Carnet du personnel enseignant» **pour l'utiliser en classe.**

VOUS DÉSIREZ DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR STATISTIQUE CANADA ?

Communiquez avec notre SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS au 1-800-263-1136

Pour commander des publications, communiquez avec notre SERVICE NATIONAL DE COMMANDES au 1-800-267-6677

SERVICE NATIONAL ATS : 1-800-363-7629

Statistique Canada met à votre disposition ses 10 centres de référence régionaux :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : 1-902-426-5331
Télécopieur : 1-902-426-9538

Québec
Montréal (QC) : 1-514-283-5725
Télécopieur : 1-514-283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : 1-416-973-6586
Télécopieur : 1-416-973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : 1-204-983-4020
Télécopieur : 1-204-983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : 1-306-780-5405
Télécopieur : 1-306-780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : 1-403-495-3027
Télécopieur : 1-403-495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : 1-403-292-6717
Télécopieur : 1-403-292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : 1-604-666-3691
Télécopieur : 1-604-666-4863

Région de la Capitale nationale
1-613-951-8116
Télécopieur : 1-613-951-0581

Normes de service au public
Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

INFORMATION

Vous déménagez ?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

BUREAU DE POSTE

INDICATEURS SOCIAUX

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
POPULATION								
Canada, 1er juillet (en milliers)	26 894,8	27 379,3	27 790,6	28 120,1	28 542,2	28 947,0 PR	29 251,3 PR	29 606,1 PR
Croissance annuelle (%)	1,3	1,8	1,5	1,2	1,5	1,4 PR	1,1 PR	1,2 PR
Immigration[1]	152 413	178 152	202 979	219 250	241 810	265 405	227 860	215 652 P
Émigration[1]	40 978	40 395	39 760	43 692	45 633	43 993	44 807 PR	45 949 PP
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	14,5	15,0	15,3	14,3	14,0	13,4	13,2	•
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	7,0	7,0	6,8	6,1	5,8	5,5	5,5	•
Taux de divorce (pour 1 000 habitants)	3,1	3,0	2,8	2,7	2,8	2,7	2,7	•
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	S/O	808	879	1 096	1 184	1 198	1 130	1 044
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	12 819	13 086	13 165	12 916	12 842	13 015	13 292	13 506
– secteur des biens (en milliers)	3 873	3 928	3 809	3 582	3 457	3 448	3 545	3 653
– secteur des services (en milliers)	8 946	9 158	9 356	9 334	9 385	9 567	9 746	9 852
Nombre total de chômeurs (en milliers)	1 082	1 065	1 164	1 492	1 640	1 649	1 541	1 422
Taux de chômage (%)	7,8	7,5	8,1	10,4	11,3	11,2	10,4	9,5
Emploi à temps partiel (%)	15,2	15,0	15,3	16,3	16,7	17,2	17,0	16,6
Taux d'activité des femmes (%)	57,7	58,3	58,7	58,5	58,0	57,9	57,6	57,4
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	33,7	34,1	34,7	35,1	34,9	34,3	•	•
REVENU								
Revenu familial médian	40 904	43 995	45 618	46 389	47 199	46 717	48 091	•
Pourcentage des familles à faible revenu (base de 1992)	12,2	11,1	12,3	13,0	13,5	14,6	13,5	•
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	65,4	66,0	67,7	69,6	71,9	72,2	69,8	•
ÉDUCATION								
Effectifs du primaire et du secondaire (en milliers)	5 024,1	5 075,3	5 141,0	5 218,2	5 284,2	5 347,4 P	5 402,4 P	5 505,9 E
Effectifs à temps plein du postsecondaire (en milliers)	817,1	831,8	856,6	903,1	931,0	951,1 P	964,7 E	•
Nombre de doctorats décernés	2 418	2 573	2 673	2 947	3 136	3 356	3 552 R	3 647 E
Dépenses publiques en matière d'éducation – en % du PIB	5,5	5,5	5,8	6,3	6,4	6,2	•	•
SANTÉ								
Pourcentage des décès attribuables aux maladies cardiovasculaires – hommes	39,5	39,1	37,3	37,1	37,1	37,0	36,3	•
– femmes	43,4	42,6	41,2	41,0	40,7	40,2	40,0	•
Pourcentage des décès attribuables au cancer – hommes	27,0	27,2	27,8	28,1	28,7	27,9	28,3	•
– femmes	26,4	26,4	26,8	27,0	27,3	26,9	27,0	•
Dépenses publiques en matière de santé – en % du PIB	5,8	5,9	6,2	6,7	6,8	6,7	•	•
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
– crimes de violence	865	908	970	1 056	1 077	1 072	1 037	•
– crimes contre la propriété	5 419	5 271	5 593	6 141	5 868	5 525	5 214	•
– homicides	2,1	2,4	2,4	2,7	2,6	2,2	2,0	•
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au chapitre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1993)	179 817,8	187 892,3	196 762,4	205 481,1	211 778,7	211 432,6	•	•
– en % des dépenses totales	56,1	56,0	56,8	58,5	59,6	59,6	•	•
– en % du PIB	24,7	25,2	26,9	29,5	30,2	29,7	•	•
Nombre de prestataires d'assurance-chômage (en milliers)	3 016,4	3 025,2	3 261,0	3 663,0	3 658,0	3 415,5	3 086,2	2 910,0
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2 835,1	2 919,4	3 005,8	3 098,5	3 180,5	3 264,1	3 340,8	3 420,0
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1 853,0	1 856,1	1 930,1	2 282,2	2 723,0	2 975,0	3 100,2	3 070,9
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1986) – variation annuelle en %	+ 5,0	+ 2,4	- 0,2	- 1,8	+ 0,6	+ 2,2	+ 4,5	+ 2,2
Taux d'inflation annuel (%)	4,0	5,0	4,8	5,6	1,5	1,8	0,2	2,1
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	189 635	183 323	150 620	130 094	140 126	129 988	127 346	89 526

– données non disponibles • données non encore disponibles P données provisoires E estimations m chiffres de mars IR estimations intercensitaires corrigées
PD estimations postcensitaires définitives PP estimations postcensitaires provisoires PR estimations postcensitaires mises à jour R données mises à jour F données définitives

1. Pour l'année se terminant le 30 juin.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Hausse de salaire pour les familles

En 1994, après quatre années de recul consécutives, le revenu familial après impôt a récupéré un peu du terrain perdu, principalement grâce au raffermissement du marché du travail. Selon les estimations de l'Enquête sur les finances des consommateurs, le revenu familial moyen après impôt se chiffrait à 43 486 $ en 1994, ce qui correspond à une hausse de 1,3 % par rapport à 1993, après correction pour l'inflation. Le revenu après impôt a donc regagné 19 % – plus de 500 $ – sur les presque 3 000 $ perdus depuis 1989, l'année où le revenu familial avait atteint un sommet.

Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada, 1994, Statistique Canada, publication nº 13-210-XPB au catalogue.

Les jeunes adultes courent plus de risques de connaître une dépression

Selon l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1994-1995, les jeunes sont beaucoup plus susceptibles que les personnes âgées de traverser une profonde dépression. Après contrôle des autres variables, les risques de dépression pour les jeunes de 18 à 24 ans, comparativement à ceux des personnes de 65 ans et plus, étaient de 1,75 contre 1 pour les femmes et de 1,81 contre 1 pour les hommes. La probabilité d'avoir connu une dépression au cours des 12 mois précédant l'enquête était plus élevée pour les femmes de 25 à 44 ans que pour celles de 65 ans et plus. Cependant, en ce qui concerne les hommes de 25 à 44 ans, la probabilité d'une dépression n'était pas significativement différente de celle des hommes de 65 ans et plus.

Rapports sur la santé, vol. 7, nº 4, printemps 1996, Statistique Canada, publication nº 82-003-XPB au catalogue.

Tel père, tel fils

Un faible revenu pourrait bien être héréditaire ! En effet, les pères à revenu élevé sont plus susceptibles d'engendrer des fils bien rémunérés, alors que les fils des pères à faible revenu sont plus susceptibles d'avoir un revenu modeste. Un jeune homme élevé par un père qui se trouvait dans la tranche supérieure de 10 % de la fourchette des revenus gagnait en moyenne 40 % plus d'argent qu'un autre dont le père avait un revenu dans la tranche de 10 % la plus basse.

Mobilité intergénérationnelle du revenu des hommes au Canada, Statistique Canada, produit nº 11F0019MPF, nº 89.

En 1993, 20 % des fils de pères à revenu élevé[1] bénéficiaient aussi d'une bonne rémunération[2] TSC

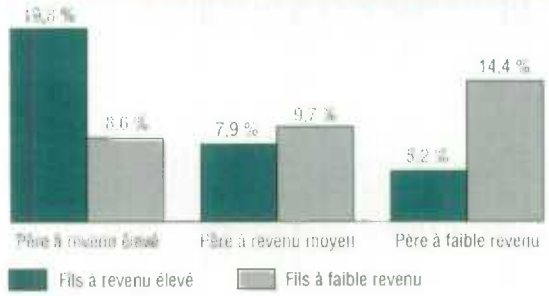

1. Le revenu des pères correspond à la moyenne de 1978 à 1982.
2. Par revenu élevé, on entend la tranche supérieure de 10 % de la fourchette de revenus; un revenu moyen correspond au cinquième décile et un faible revenu, à la tranche de 10 % la plus basse.
Source : Statistique Canada, Direction des études analytiques, produit nº 11F0019MPF, nº 89.

Moins de carillons

En tout, 159 316 couples ont convolé en justes noces au Canada en 1994. Bien qu'il s'agisse d'une légère hausse (0,4 %) par rapport à l'année précédente, celle-ci survient après quatre années de baisse rapide. Le nombre de mariages demeure donc toujours bien inférieur au sommet le plus récent de 190 640, enregistré en 1989.

Malgré le léger relèvement du nombre total de mariages, le taux national reste à 5,5 mariages pour 1 000 habitants. Dans les provinces, c'est le Québec qui a enregistré le taux le plus faible (3,4 mariages pour 1 000 habitants). Néanmoins, cette province comptait aussi une forte proportion d'unions libres. L'Alberta a le taux de nuptialité le plus élevé, soit 6,7 pour 1 000 habitants. Dans l'ensemble, le Canada a enregistré un taux de nuptialité supérieur à celui de l'Union européenne (5,2), mais nettement inférieur à celui des États-Unis (9,1).

Mariages, 1994, Statistique Canada, publication nº 84-212-XPB au catalogue.

Diminution du nombre de jeunes traduits en justice

En 1994-1995, les tribunaux de la jeunesse ont entendu 110 000 causes, soit 5 % de moins que l'année précédente. Cette baisse contraste avec la hausse soutenue du nombre d'affaires déférées aux tribunaux de la jeunesse depuis le milieu des années 80. Le nombre d'affaires de crimes avec violence et d'infractions contre les biens a diminué, tandis que les affaires associées à la drogue ont sensiblement augmenté. Les deux tiers des causes entendues par les tribunaux de la jeunesse en 1994-1995 ont donné lieu à une condamnation.

Juristat, vol. 16, nº 4, mars 1996, Statistique Canada, publication nº 85-002-XPB au catalogue.

Fluctuation régionale du chômage

Au moment précis où le taux de chômage fait preuve d'une certaine stabilité dans quelques régions du pays, il se pourrait qu'il varie de façon plus importante dans d'autres régions. Par exemple, les fluctuations ont tendance à être plus marquées dans les régions métropolitaines, bien que le taux de chômage y soit habituellement plus faible que celui des régions non métropolitaines. Ces différences ont d'importantes répercussions sur le pays. En effet, à mesure que l'économie s'améliore, diverses régions ont tendance à manquer de certains types de travailleurs, tandis que le chômage reste obstinément élevé dans d'autres régions.

L'emploi et le revenu en perspective, printemps 1996, Statistique Canada, publication nº 75-001-XPF au catalogue.

Le taux de chômage a diminué dans les régions métropolitaines, mais il varie davantage TSC

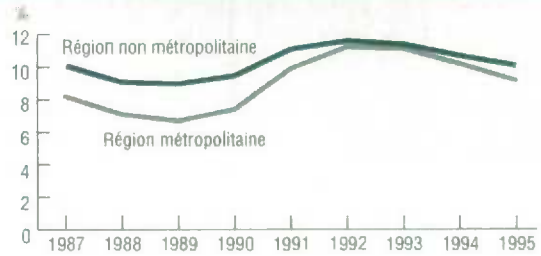

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

STATISTICS CANADA LIBRARY
STATISTICS CANADA LIBRARY
1010258995

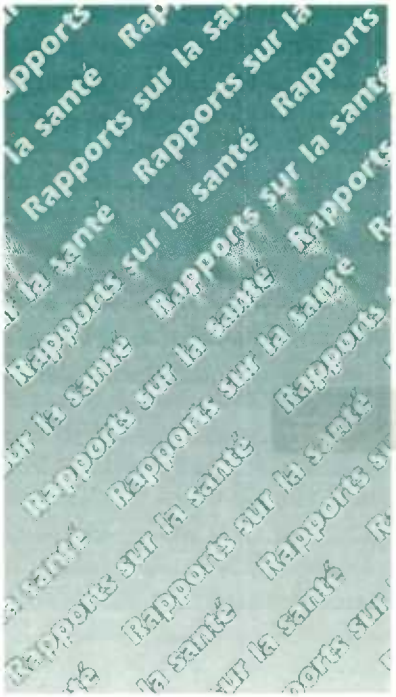

La revue fiable de renseignements sur la santé

Dans le monde d'aujourd'hui, le fait d'être informé de la santé des Canadiens et des soins dispensés au pays n'est pas un luxe mais une nécessité. C'est toutefois à vous qu'il revient de juger si les données que vous consultez sont suffisamment justes et actuelles.

Emboîtez le pas à des centaines de professionnels de la santé, de chercheurs, d'assureurs et de décideurs qui se tournent vers ***Rapports sur la santé*** pour obtenir des faits et des chiffres fiables. Publié quatre fois l'an, ce périodique, qui répond aux normes sévères de Statistique Canada en matière d'exactitude et d'actualité des données, vous sera fort utile. Chacun des volumes vous offre des :

- faits saillants des données qui viennent de paraître;
- informations sur les publications récentes et les mises à jour;
- articles vivants et pénétrants;
- renseignements sur les tableaux spécialisés et les données personnalisées.

Des textes concis, des graphiques instructifs et des tableaux faciles à consulter donnent un mélange parfait de données essentielles et d'analyses directes. Les numéros de ***Rapports sur la santé*** sont rédigés par les analystes du Centre canadien d'information sur la santé avec l'apport inédit de spécialistes de l'extérieur. On peut ainsi brosser un tableau particulièrement fidèle de la situation et aborder un vaste éventail de sujets d'un point de vue tout à fait novateur. Parmi ces sujets, il y a :

- la femme et les maladies cardio-vasculaires;
- les soins de santé pour les aînés;
- les récentes découvertes sur le cancer, les maladies du coeur et la tuberculose;
- la mortalité selon les professions;
- les risques pour la santé et la catégorie sociale.

Avec sa grande portée et ses faits solides, ***Rapports sur la santé*** a rapidement acquis une réputation de source digne de foi sur les faits nouveaux et les préoccupations du domaine de la santé. Cette publication est un ouvrage essentiel si vous planifiez, établissez, offrez ou évaluez des programmes et des activités, autrement dit si vous êtes intéressé par les questions relatives à la santé.

Ne soyez pas simplement informé. Disposez de renseignements actuels et fiables, soit les renseignements de pointe sur la santé des Canadiens et les soins de santé au pays que vous offre ***Rapports sur la santé***. Abonnez-vous dès aujourd'hui.

L'abonnement à *Rapports sur la santé* (n° 82-0030XPB au catalogue) coûte 112 $ (plus la TPS et la TVP en vigueur) par an au Canada, 136 $ US aux États-Unis et 160 $ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à : **Statistique Canada**
Division des Opérations et de l'intégration
Direction de la circulation
120, av. Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région (la liste des centres figure dans la présente publication). Vous pouvez également commander par télécopieur au 1-613-951-1584 ou par téléphone au numéro sans frais 1-800-267-6677 et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard. Via l'Internet: order@statcan.ca

56729000284

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE ?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Le trimestriel *Tendances sociales canadiennes* (n° 11-008-XPF au catalogue) coûte 34 $ au Canada, 41 $ US aux États-Unis et 48 $ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à : Statistique Canada, Division des Opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, av. Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région (la liste des centres figure dans la présente publication).

Vous pouvez également commander par télécopieur au 1-613-951-1584 ou par téléphone au numéro sans frais 1-800-267-6677 et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard. Via l'Internet: order@statcan.ca